

La franc-maçonnerie

Qu'est ce que c'est?

Le reflet du monde intellectuel et politique
De l'histoire de France du XVIIème siècle au début du XXème siècle

Fascicule 1

Les travaux d'Anido MIROLO sur la Franc-maçonnerie se décomposent en 35 dossiers accessibles sur son blog <http://anidom.blog.lemonde.fr/> Pour des facilités de lecture et avec son aimable autorisation, ils sont regroupés en 5 fascicules.

SOMMAIRE

Préambule.....4

Dossier 1 - Ce qu'il faut savoir.7

Dossier 2 - Les Grandes Loges.....13

Dossier 3 - Dans la tourmente révolutionnaire.22

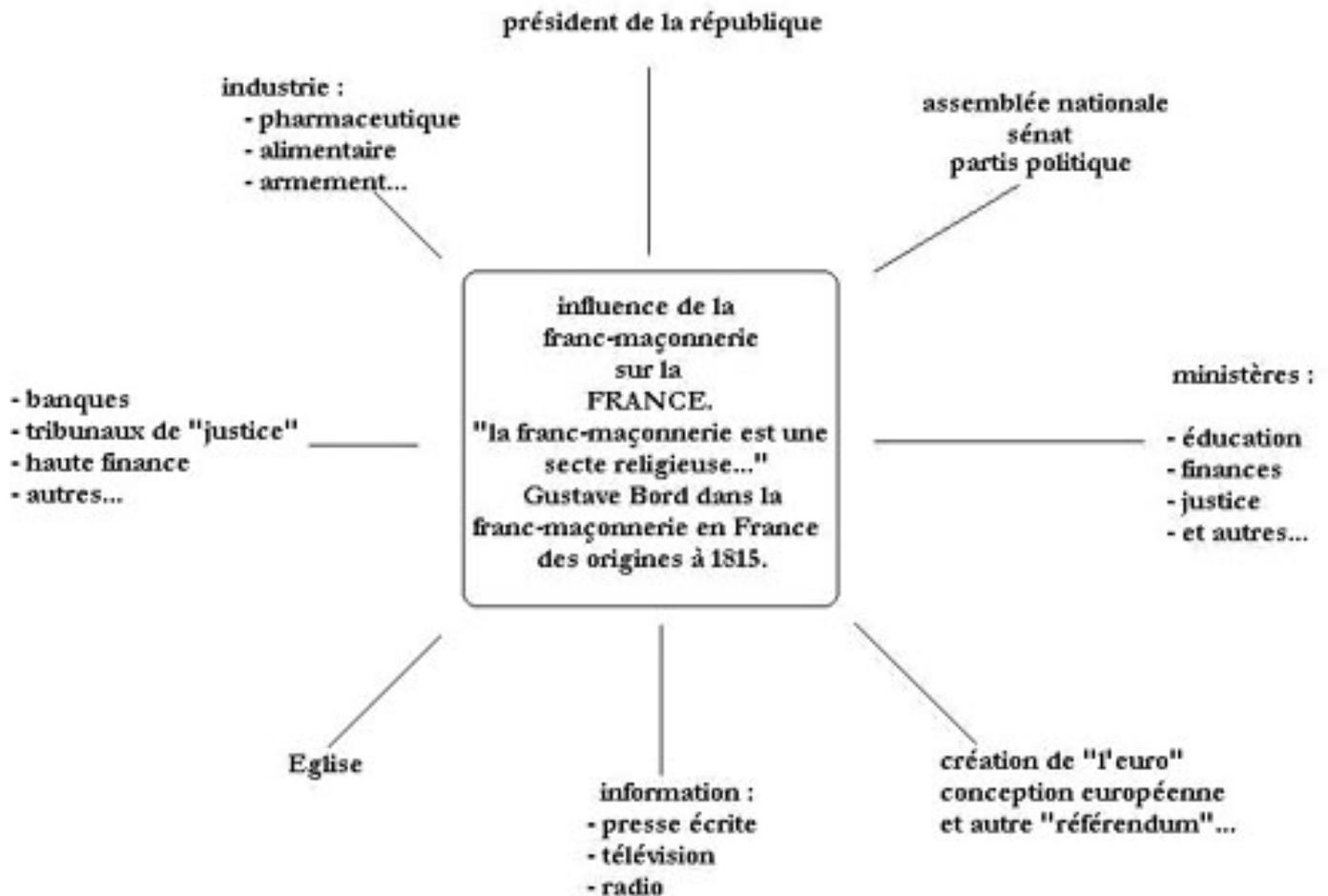
Dossier 4- Le grand Orient de France.34

Dossier 5 - la Franc-maçonnerie sous l'Empire.....40

Dossier 6 - sous le second Empire.46

Dossier 7 - de la fin du XIX au XXème siècle.63

«La Franc-maçonnerie n'est autre chose que la République à couvert, comme la République n'est autre chose que la Franc-maçonnerie à découvert».F.-Gadau, compte rendu du Couvent de 1894 cité par Paul Colin-Albancelli, Le pouvoir occulte de la France page 97.



www.barruel.com

PREAMBULE.

Depuis mon enfance j'entends parler de franc-maçons, de Franc-maçonnerie avec une intonation d'inquiétude comme si parler de Franc-maçonnerie était suspect. Autour de ce nom s'attache un mystère, quelque chose de secret dont il faut éviter de parler. Par exemple, si on parle d'une personne politique importante et que l'on vous dit, c'est un franc-maçon, on a l'impression que l'on vous a tout dit. Il y aurait dans ce terme du secret, un silence inquisiteur qui ferait qu'il ne faut pas en parler. Par ailleurs vous entendez qu'un grand homme politique est franc-maçon, de suite apparaît une forme d'une suspicion sur son intégrité, quelles magouilles a-t-il fait, c'est une secte ? Pourquoi tant de mystères dans cette Franc-maçonnerie ? Pourquoi faut-il que les humains se groupent en associations secrètes pour vivre, quel en est l'intérêt ? Ne serait-ce pas le pouvoir obscur, le plus influent, le pouvoir absolu celui qui agit en dessous ne serait-ce que pour influencer sur la politique d'un pays puisque de grands hommes politiques seraient, pour certains d'entre eux franc-maçons.

Il est bien difficile de se faire une idée exacte de cette association composée d'hommes, de femmes, mais aussi mixtes en obédience. La maçonnerie Française est très riche probablement eu égard au caractère prétendu libéral des Maçons ? Ils se réunissent suivant des rites initiatiques de fraternité dans ce que l'on appelle obédience qui laisse supposer une dépendance à cette pensée dite fraternelle.

Qu'est-ce qu'une obédience, c'est une soumission à un ordre supérieur ecclésiastique, ou à une maison religieuse dépendant d'une maison principale, ou à une puissance spirituelle politique et à ceux qui lui sont soumis. C'est vaste et peu précis de toute façon, c'est une domination sur ceux qui s'y rattachent puisqu'il leur faut, par ces rites, avoir le sceau de cette obédience sur le ventre.

La Franc-maçonnerie serait une organisation hiérarchisée de personnes devenues franc-maçons dans une association «**Le Grand Orient de France**» dite libérale et adogmatique qui a, à sa tête, un «**Grand Maître**» pour la Franc-maçonnerie Française. De grands mots, **Grand Orient, Grand Maître**, quelle vénération leur doit-on ?

On évoque souvent **le secret maçonnique** qui à toujours suscité un intérêt parfois bienveillant parfois hostile.

Qui sont ces personnes qui se réunissent sans faire référence à une appartenance à une église, à un parti politique ?

Se demande celui qui n'est pas Maçon.

Il y a, ceux qui se demandent bien pourquoi il y a secret, ceux qui inféodés soit à une église dogmatique ou politiquement engagée dans des voies fascistes (voir Hitler) ne peuvent supporter une société de réflexion sur soi-même.

Déjà le Cardinal de Fleury sous Louis XV disait qu'il n'aimait pas les «Frimaçons» et ainsi eut lieu la première excommunication. D'autres suivirent. Mais que veulent donc ces francs-maçons ? La Maçonnerie donne à ses membres l'occasion **de réfléchir sur l'éternel triptyque, «Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Où allons-nous ?»**.

La Maçonnerie, comme de nombreux mythes, met en scène le thème commun de la renaissance de l'être nouveau que nous portons en nous et que les conditions de la vie de tous les jours ont endormi, voire peu à peu occulté. **L'Initiation** dit Serge Hutin, est un processus destiné à réaliser psychologiquement chez l'individu, le passage d'un «**état inférieur de l'être à un état supérieur**». Cette transformation d'un «**profane en initié**», implique que ce dernier, au cours de son chemin, **est censé atteindre des niveaux de conscience permanents différents de ceux dans lesquels il vivait antérieurement.**

D'aucuns disent que c'est un état dans l'Etat.

Il existe une Franc-maçonnerie Anglo-saxonne et une Franc-maçonnerie Européenne. La Franc-maçonnerie est en quelques sortes une toile d'araignée mondiale organisée en Grandes Loges secrètes, (c'est curieux, il faut que les hommes attachent un mystère à ce qu'ils font ?) qui aurait des réflexions aux champs politique, sociaux, et culturels. Elles seraient cooptées à partir d'une Grande Loge reconnue ou par au moins trois Loges régulières. Cette Grande Loge subit donc un examen de conscience morale, politique, social, qui doit cadrer dans la politique des Loges cooptatives et ainsi de suite. L'organisation de cette structure est de ce fait hiérarchisée. **La Grande Loge est souveraine sur toutes les Loges de sa juridiction.**

C'est donc un gouvernement par cette autorité incontestée sur des travaux symboliques, ces Maçons ne font rien d'autre que de parler par des échanges d'idées ou d'opinions, avec des Apprentis, des Compagnons et Maîtres franc-maçons, dans la juridiction.

C'est également curieux, il faut être apprenti pour apprendre, mais quoi et par qui, **c'est du compagnonnage d'antan comme si il y avait des hommes d'expérience supérieurs à d'autres** ? Ce n'est pas un métier c'est du virtuel, des mots !

Chaque être a des qualités qu'il faut comprendre pour analyser et en extraire l'essentiel. Le plus instruit n'est pas obligatoirement le meilleur, et bien souvent il ne comprend pas ses frères par sa prétention à tout savoir.

En fait nous le verrons au cours de ces dossiers que la Franc-maçonnerie a servi de marche pieds pour accéder à des responsabilités gouvernementales. Les franc-maçons étaient des personnes influentes et parfois même des seigneurs, des nobles avides de pouvoir. Beaucoup d'idées et de pensées ont été mises à jour dans les loges surtout à la révolution. La découverte de la Franc-maçonnerie nous le verrons conduit à celle de l'histoire de France depuis la fin du XVIIème siècle et prend son plein essor au XVIIIème siècle pour subir à la révolution une perte notable de son influence, trop noble et bourgeoise elle ne comprenait pas la misère du peuple.

Je n'ai pas la prétention de traiter ce sujet de façon exhaustive, bien trop difficile, j'ai seulement voulu me faire plaisir.

Je ne suis pas franc-maçon et je pense ne jamais le devenir, bien qu'il m'ait plu de l'être. La découverte de cette Franc-maçonnerie m'a permis de la comprendre un peu et d'apprécier ce qu'elle a apporté finalement à notre pays dans les avancées sociales et culturelles qui pour beaucoup ont germées dans les obédiences, bien qu'à ses origines elle était surtout une classe de la noblesse et des grands bourgeois.

Toutes les classes de la société des princes aux philosophes, écrivains, savants, comtes, militaires et même Bonaparte jusqu'aux simples bourgeois sont mêlés, imbriqués, dans cette Franc-maçonnerie. Beaucoup avant moi et plus compétents ont apporté leur analyse, leur réflexion sur cette histoire de la Franc-maçonnerie, sur son influence et son imbrication mondiale. On peut avec exactitude clamer que cette organisation n'a pas de frontières, les francs-maçons sont des frères tant les rites se sont mêlés tout au long de son évolution.

Mes références sont celles trouvées sur Google par une longue recherche et la lecture de nombreux morceaux d'articles de Wikipédia et d'articles dont il m'a fallu faire une synthèse pour constituer des dossiers, chaque partie apportant un élément à leur construction. J'ai, en outre, eu comme plan les articles sur la Franc-maçonnerie des dossiers d'actualité de l'histoire qui est une revue des Editions Darnétalaises. E-mail: edito@actualite-histoire.org-www.actualite-histoire.net, mais aussi sur la Révolution Française, le Cercle des Lumières, l'Empire, les Bonaparte, l'histoire humaine de la Franc-maçonnerie, Franc-maçonnerie et Napoléon, histoire de la Troisième république, sur les Rites, Le grand Orient de France, l'Affaire Dreyfus etc...

J'espérais poursuivre cette recherche en conservant en brouillons les nombreux dossiers que j'ai écrits, mais maintenant je suis arrivé aux limites raisonnables permises, je dois donc publier. J'ai constitué ainsi 16 dossiers que je vais m'efforcer de faire paraître les uns après les autres. Ceux qui sont intéressés pourront mémoriser ces articles, toutefois si un sujet d'actualité important surviendrait je ne peux m'empêcher de le traiter, il me faut être en phase avec l'actualité

DOSSIER 1 - CE QU'IL FAUT SAVOIR.

Ce dossier présente un ensemble de questions qu'il est utile de savoir pour comprendre les obligations d'un Maçon, ses devoirs et ses relations avec ses Frères mais aussi comment on devient franc-maçon, qu'est-ce que le secret, combien coûte la cotisation, tout un nombre de choses qui donnent un éclairage pour la compréhension des dossiers suivants. Ce qui est présenté n'implique pas que ce soit exact et partout, dans le monde, les mêmes conditions tant chaque obédience doit probablement appliquer sa politique, mais c'est sans prétention aucune que je montre ce j'ai trouvé sur cet important sujet.

QUE SONT LES RITUELS ?, LE SECRET ?

La représentation visuelle et matérielle des symboles se prête fort bien à une méditation personnelle où les pensées pénètrent au plus profond de nous mêmes. Lors d'un rituel les symboles se révèlent par des actes symboliques. Un rituel effectué en commun éveille tous les sens et peut agir sur les sentiments, les émotions et l'intuition de chacun. Mais la perception du rituel diffère d'une personne à l'autre et ne peut être communiquée oralement, car s'il en était ainsi la méthode ne serait plus symbolique. Cette expérience personnelle, difficile à communiquer, constitue le secret maçonnique, trop souvent mal compris.

QUEL EST LE ROLE DE LA FRATERNITE ?

La fraternité, c'est la recherche de la valeur humaine, c'est le soutien et l'entraide partagée qui nous mène à une existence digne et fait de nous des enfants de l'univers. C'est pourquoi les Franc-Maçons se reconnaissent comme Frères. Les Frères apportent les uns aux autres leur soutien afin de permettre à chacun d'eux d'emprunter en toute confiance le chemin de la recherche de soi-même. En échange, chacun fait profiter les autres de ses connaissances, de ses expériences et de son entendement. Il ne faut pas confondre fraternité et amitié. Les francs-maçons ont chacun leurs propres convictions et ne sont pas unis par une identité de vue, La Franc-maçonnerie est, sans aucun doute, un lieu où se nouent de belles et franches amitiés entre Frères.

QU'EST-CE QUE L'INITIATION ?

L'initiation est la première réunion où l'on participe à un rituel dans lequel les symboles sont évoqués et communiqués. Le terme vient du latin «initium», le début, ce qui veut dire que l'on peut entreprendre le travail symbolique. Les symboles et les rituels sont regroupés en trois grades, apprenti, compagnon et Maître. Le bagage symbolique s'enrichit à chacun de ces grades.

QU'EST-CE QU'UNE LOGE OU UN ATELIER ?

Le franc-maçon est individuellement membre d'une Loge. La Loge est un groupe de francs-maçons qui pratiquent ensemble le travail maçonnique. Les Loges sont géographiquement dispersées, elles sont plus nombreuses dans les grandes agglomérations. Elles se réunissent plusieurs fois par mois. Hormis les initiations, d'autres activités sont, des conférences présentées

par des Frères sur des sujets variés, éthique, psychologie, esthétique, philosophie, spiritualité, culture, Ce ne sont donc pas des exposés théoriques et académiques, c'est avant tout le fruit d'un travail personnel et de l'expérience du Conférencier qui peut s'accompagner d'autres modes d'expression tels que la musique, la poésie, le chant et aussi des projections visuelles.

QUE REPRESENTENT LA FRATERNITE UNIVERSELLE ET LE PROGRES DE L'HUMANITE ?

La fraternité n'est pas seulement le lien qui unit les francs-maçons. Ceux-ci s'efforcent également de faire en sorte que tous les hommes soient frères, en d'autres termes que tous les hommes puissent s'entraider et accroître leur dignité humaine. Cela implique de créer des liens entre personnes d'opinions différentes, qui en d'autres circonstances ne se seraient sans doute jamais rencontrées. La tolérance maçonnique n'est pas une sorte d'apartheid amorphe qui se bornerait à accepter passivement une opinion quelconque, elle est une attitude active qui consiste à s'enrichir en apprenant l'un de l'autre. La fraternité maçonnique n'implique pas que chacun de nous doive devenir maçon ! En effet la Franc-maçonnerie est avant tout une méthode de travail qui convient ou non. La Franc-Maçonnerie ne définit pas ce qu'elle comprend par «le progrès de l'Humanité». Cela aussi fait l'objet du travail de recherche de chaque franc-maçon en particulier.

COMMENT DEVIENT-ON FRANC-MAÇON ET MEMBRE D'UNE GRANDE LOGE EN GENERAL ?

«Qui va là ? Un homme qui cherche, qui espère recevoir la Lumière. Est-il digne de la recevoir ? Il est libre et honnête». Ce dialogue issu du rituel d'initiation nous donne les trois caractéristiques principales du franc-maçon, il doit chercher et être un homme libre et honnête.

QUELS SONT LES DEVOIRS DU FRANC-MAÇON ?

Le franc-maçon a pour devoir de respecter la liberté et la personnalité de l'Homme. D'œuvrer à l'universelle fraternité et à l'égalité entre Hommes. D'assumer ses responsabilités morales. De travailler au bien de tous. De pratiquer la tolérance la plus large à l'égard des opinions envers toutes les convictions tant religieuses que philosophiques, politiques ou sociales pour autant que celles-ci ne soient pas en contradiction avec les principes de la Franc-maçonnerie. Ces principes font appel à l'honnêteté du candidat. Sa liberté intérieure exige entre autres d'être conscient de ses limites dans la connaissance de la Vérité.

QUI DEVIENT FRANC-MAÇON ?

L'appartenance à la Franc-maçonnerie est possible à partir de 21 ans. Ni profession ni niveau d'étude ne sont des critères pour l'admission d'un candidat. Il importe que celui-ci puisse se libérer afin de participer assidûment aux activités de sa future Loge. Il importe aussi que la compagne du candidat n'ait pas d'objections à son appartenance à la Franc-maçonnerie. Un principe général veut que le franc-maçon puisse se dévoiler comme tel, mais il ne lui est pas permis de dévoiler le nom d'un Frère ou une d'une Sœur.

PEUT-ON QUITTER LA FRANC-MAÇONNERIE ?

Oui, on entre en Maçonnerie comme étant un être libre, on peut la quitter également comme un être libre. Il suffit pour cela de donner sa démission, mais il est à noter que cela arrive rarement.

QUE COUTE LA COTISATION ?

Celle-ci varie d'une loge à l'autre mais est en général comprise entre 150 et 250 € par an. Cette somme sert à la location et à l'entretien des locaux et doit également couvrir les frais administratifs. Certaines réunions solennelles se terminent par un repas pris en commun. La participation à ces repas n'est pas obligatoire, mais ils permettent de riches échanges entre les Frères.

COMMENT DEVIENT-ON MEMBRE ?

L'admission d'un nouveau membre est soigneusement préparée, et ceci aussi bien dans l'intérêt du candidat que dans celui de la Loge. Il faut s'assurer qu'il s'agit bien d'un choix délibéré en connaissance de cause de la part du candidat mais aussi qu'il sera accepté par les Frères de la Loge. Il existe trois voies pour entrer en Franc-maçonnerie,

1. Soit un ou plusieurs francs-maçons vous considèrent digne de faire partie de l'Ordre et vous proposent d'être initié. C'est la voie la plus courante.
2. Soit vous vous considérez comme un homme libre, droit et honnête qui cherche, vous vous adressez directement à des francs-maçons que vous connaissez.
3. Soit vous vous considérez comme un homme libre, droit et honnête qui cherche mais vous ne connaissez pas de francs-maçons, il vous suffit dès lors d'adresser votre candidature à la Grande Loge de votre pays.

Un document à compléter vous sera envoyé. Par même courrier il vous sera aussi demandé d'expliquer les motivations qui vous poussent à demander votre admission dans notre Ordre. Votre candidature sera transmise à la Loge la plus proche de votre domicile. Un contact sera établi entre cette Loge et vous. La procédure comprend plusieurs étapes et peut prendre de 6 mois à un an et demi.

QUELLE RELATION Y A-T-IL ENTRE LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA SOCIÉTÉ ?

La Franc-maçonnerie recherche la Fraternité entre les hommes et le perfectionnement de l'humanité. Le désire de vivre en bonne en intelligence avec son temps. Ce n'est pas la Franc-maçonnerie comme telle qui entreprend des actions, mais ses membres en tant qu'individus. Leurs actions se basent sur leur perspicacité, leur intuition et leur conscience. Ces qualités peuvent varier d'un franc-maçon à l'autre. La Franc-maçonnerie, permet par sa méthode symbolique, de développer la sagesse et la force intérieure du franc-maçon afin de tendre vers un monde meilleur. Mais chaque franc-maçon a ses opinions personnelles, il est donc impossible à la Franc-maçonnerie de prendre position au nom de ses membres.

QUELLE EST LA RELATION ENTRE LA FRANC-MAÇONNERIE ET LES RELIGIONS ?

«Nier Dieu, c'est se priver de l'unique intérêt que peut avoir la mort» dit-on. La Franc-maçonnerie n'est ni une religion parallèle ni une religion de substitution, elle ne comporte ni évangélisme ni sacrements. Le franc-maçon utilise la méthode maçonnique pour chercher une réponse aux questions essentielles, comme par exemple la différence entre le bien et le mal, l'apport d'arguments dans la recherche de la vérité universelle...etc. La Franc-maçonnerie ne se considère pas comme étant en concurrence avec les religions et les philosophies qui apportent des réponses, elle se trouve simplement du côté du questionnement.

La Franc-maçonnerie moderne est née au début du 18ème siècle dans un climat de guerres et de querelles de religions. Dès le début, la Franc-maçonnerie a réuni des hommes ayant des convictions différentes et qui voulaient établir des liens avec ceux qui pensaient autrement qu'eux. C'est ainsi qu'au début nous trouvons différentes convictions religieuses. Dans les Loges pluralistes, dont la Grande Loge de Belgique fait partie, toutes les opinions religieuses et philosophiques sont admises. Des personnes qui n'appartiennent à aucune religion ou à aucun groupement idéologique peuvent en faire partie. Il est néanmoins exigé que le Franc-maçon soit toujours tolérant envers les opinions des autres.

QUELLE EST LA RELATION AVEC L'EGLISE CATHOLIQUE ?

Lors de la création de la Franc-maçonnerie, des catholiques étaient présents dans les Loges. Quelques décennies plus tard, déjà en 1738, le pape a excommunié les catholiques qui étaient francs-maçons. Cette mesure sera répétée dans d'autres bulles papales. Le pape était alors non seulement l'autorité religieuse mais aussi le chef des états pontificaux qui ne se limitaient pas à ce moment-là, comme aujourd'hui à la cité du Vatican. Il semble que ce soit surtout pour des motifs politiques que l'excommunication fut prononcée. Il faut savoir que des sociétés discrètes qui reposent sur un «secret» étaient perçues comme dangereuses pour le pouvoir en place. On en retrouve des traces dans le Droit Canon de 1917 qui excommunie à nouveau les francs-maçons ou ceux qui collaborent avec la Franc-maçonnerie et aussi tous ceux qui sont membres de sociétés qui conspirent contre l'église. En 1983, le texte du Droit Canon change en ce sens que la Franc-maçonnerie n'y est plus nommément citée, mais il subsiste la référence à des sociétés qui agissent au détriment de l'église. Bien entendu la Franc-maçonnerie n'agit en rien contre l'église et applique la séparation de l'église et de l'Etat, ce qui n'est pas vrai dans tous les pays.

QUELLE EST LA RELATION AVEC LA LAÏCITE ET LA LIBRE PENSEE ?

Laïcité et Franc-maçonnerie sont complémentaires tout en ayant des points de rapprochement et de divergences. Les points concordants sont, le respect de l'homme tant dans son intégrité physique que la reconnaissance de l'homme comme un être chargé de valeurs morales ce qui lui permet d'être à la fois créateur et de donner un sens à sa vie. La nécessité d'affirmer les responsabilités sociales comme un pendant aux libertés individuelles. Le libre examen comme technique de recherche de la «vérité» dans le but de trouver une réponse aux questions que se posent les hommes et qui concernent le sens de la vie, la société, la nature, l'environnement et le cosmos.

Mais la Franc-maçonnerie ne prend pas de position collective et laisse à chaque membre la liberté de s'exprimer individuellement. Il est donc important de ne pas confondre laïcité et Franc-maçonnerie. La confusion est d'autant plus facile qu'en français le mot laïcité possède deux sens.

1. la « laïcité d'état » avec la séparation de l'Église et de l'État. Ce principe est également soutenu par la Franc-Maçonnerie.
2. la communauté de la libre-pensée basée sur une conception philosophique non confessionnelle.

Pourquoi la Franc-maçonnerie est-elle une société discrète ? Le principe fondamental est que le franc-maçon peut dévoiler, s'il le souhaite, son appartenance à l'ordre maçonnique, mais ne peut jamais révéler l'appartenance d'un autre Frère ou d'une autre Sœur.

QUELLE EST LA RELATION AVEC LA POLITIQUE ?

En Franc-maçonnerie on se pose des questions et on cherche une réponse. Chacun y trouve une réponse personnelle mais aussi temporaire. Les rapports de la Franc-maçonnerie avec la politique sont surtout historiques. Il faut se rappeler qu'au 19ème siècle la Franc-maçonnerie était l'antipode des catholiques. Comme le suffrage universel n'existait pas encore, la politique se trouvait aux mains d'un petit groupe élitiste. Après la création de partis politiques et la naissance de la laïcité organisée, la Franc-maçonnerie a pu se libérer de son rôle politique et se consacrer uniquement à sa mission initiale, une méthode de travail et un lieu où ses membres de convictions différentes peuvent travailler ensemble à améliorer la condition humaine. Malgré cela, l'étiquette politique subsiste.

QUELLE EST LA RELATION AVEC LA PHILANTHROPIE ?

De par son caractère social le franc-maçon fait souvent de la philanthropie, mais la Franc-maçonnerie n'est pas une société philanthropique. Elle ne peut être confondue avec les Service Clubs bien que l'on y trouve également des francs-maçons comme dans d'autres sociétés à but social. D'ailleurs c'étaient des francs-maçons qui ont fondé en 1905 le Rotary aux États-Unis. Ceci confirme ce que nous avons déjà dit, ce sont des francs-maçons qui individuellement entreprennent des actions sociales, et non la Franc-maçonnerie en tant que société.

Cet article est une large reproduction de l'article de Steve Loemba «la Franc-maçonnerie: mythe ou réalité ?» à voir [ici](#) .

Qui est Steve Loemba, c'est un juriste de formation président de la Fondation «Cause Congo» auteur du livre «le procès de la démocratie Congolèse». Aucune autre information n'est donnée sur cette personne, et si j'ai utilisé son article c'est pour l'éclairage qu'il donne sur la Franc-maçonnerie, qui me paraît bien refléter l'esprit de cette société secrète d'hommes mais aussi de femmes eu égard à ce que j'ai appris dans ce travail de recherche.

C'est probablement dans le cadre de l'appartenance à la Franc-maçonnerie de Omar Bongo ancien chef de l'État Gabonais et Grand Maître de la Grande Loge du Gabon, alors qu'il s'appelait encore Albert-Bernard Bongo initié dans la Loge du Grand Orient de France dans le temple de la

place Jean Faure à Angoulême ou il a été admis à voir la Lumière, que Steve Loemba à fait cet article. Mais aussi par le fait que lui-même soit probablement franc-maçon. Ce qu'il ressort de cet exposé c'est que cette société secrète implique des contraintes personnelles et familiales puisque la compagne du futur franc-maçon doit être consentante à ce que son époux soit dans la lumière. On sent aussi que le franc-maçon n'est pas libre par la pensée et qu'il se doit d'être solidaire et fraternel de ses Frères. De plus il se dégage une certaine prétention dans cette Franc-maçonnerie, qui, dès lors qu'elle se permet d'aborder tous les sujets qui gouvernent notre existence dans la recherche de la vérité universelle comme si elle pouvait exister. De grands mots pour finalement peu de choses car la vérité universelle n'est autre chose que la vérité du plus fort. Mais il faut reconnaître que ces échanges d'idées dans les obédiences ne peuvent être qu'enrichissant.

DOSSIER 2 - LES GRANDES LOGES

LA GRANDE LOGE FONDATRICE DE LA MAÇONNERIE SPECULATIVE EST LA GRANDE LOGE D'ANGLETERRE.



Elle est apparue en Grande Bretagne au XVIIème siècle puis réorganisée à Londres en 1717 et se répandit en France comme dans de très nombreux pays au début du XVIIIème siècle.

Elle est considérée descendante de la première obédience constituée dans le monde. A ce titre, elle délivre des titres de reconnaissance, «landmarks» qui respectent ses principes fondamentaux.

La croyance au Grand Architecte de l'Univers et en sa révélation doivent être une caractéristique essentielle pour ses membres. Tous les initiés doivent prendre leurs obligations sur le **Volume de la Loi Sacrée** ouvert et bien en vue qui signifie que la révélation contraint la conscience de la personne qui est initiée.

On rêve, quel rite, prendre ses obligations sur un livre ouvert la «**Loi Sacrée**», un livre écrit par des hommes comme s'ils étaient l'incarnation divine ?

On ne comprend pas que ces personnes cherchent une dépendance à un ordre quelconque soit-il si ce n'est pour en obtenir des avantages. Le fait de fréquenter d'autres personnes influentes politiquement ou socialement devrait permettre des passes droits sinon à quoi servirait de se placer dans une position de dépendance eu égard à un être, comme vous ou moi, composé de chair et de sang, qu'a-t-il de plus qu'un autre si ce n'est un pouvoir politique ou social ?

Sur le site de la Franc-maçonnerie que je consulte [voir ici](#), les discussions sur la politique ou la religion seraient strictement interdites en Loge. Comment est-ce possible quand on connaît l'importance de ces sujets qui gouvernent notre existence ?

En abordant ce dossier sur la Franc-maçonnerie on découvre en fait que les sujets interdits sont en fait ceux qui sont de réflexion. L'un, relatif à la spiritualité de l'âme et de l'esprit, l'autre comme je viens de le citer politique lié à l'exercice du pouvoir. Dans le dossier de l'histoire que je consulte la Franc-maçonnerie moderne concernerait le renforcement de l'appareil d'État et son régulateur

la démocratie entraînant des contraintes de silence et des mécanismes générateurs de secret, le secret médical, le secret de l'instruction, le secret bancaire, le fichier Edwige, la grande muette qu'est l'armée et le fonctionnement des banques dont on découvre les abus, nous nageons dans le secret. Le secret des gens les plus riches qui cachent leur richesse, en d'autres termes qu'on le veuille ou non, ce voyeurisme est le témoignage d'un réel intérêt pour les sociétés secrètes, pour les administrations, pour le capitalisme et la finance mondiale, et pour les personnes discrètes, c'est finalement dans la nature humaine, mais aussi dans l'intérêt des puissants.

Le secret ne serait finalement qu'une manière de tromper les gens pour abuser d'eux, la non connaissance des choses et évènements les rend ainsi plus vulnérables.

Comme l'écrit la rédaction dans le dossier de l'histoire, il n'est pas question de savoir qui est franc-maçon au gouvernement, **mais qui ne l'est pas !**

En France plusieurs obédiences répondent à l'ensemble de ces caractéristiques, elles sont donc plusieurs à être régulières. Une seule d'entre elles entretient des relations fraternelles avec la Grande Loge Unie d'Angleterre, elles sont :

- La Grande Loge de France,
- La Grande Loge nationale Française,
- La Grande Loge Traditionnelle-Opéra,
- La Loge Nationale Française,
- Le Directoire National des Réunies et Rectifié
- La Grande Loge Écossaise Réformée et Rectifiée d'Occitanie,
- La Grande Loge Rectifiée de France.

LA GRANDE LOGE DE FRANCE.



La Franc-maçonnerie Française

Si la Franc-maçonnerie Française plonge ses racines en des temps très anciens, les premières loges purement Françaises n'apparaissent qu'au début du XVIIIème siècle.

Comme nous l'avons vu, la Franc-maçonnerie Française est d'origine Anglaise.

Certains prétendent que la première Loge Française est née au XVIIème siècle au sein du régime Royal Irlandais, parvenu en France à la suite de l'exil de Jacques Stuart au milieu du règne de Louis XIV 1688. Sous le nom de «**La Parfaite Egalité**», elle se serait réunie à Saint-Germain-en-Laye.

Jacques Stuart (James), est né le 14 octobre 1633 au Palais St. James (Londres), et mort le 16 septembre 1701 à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines, France). Il fut roi d'Angleterre (Jacques II d'Angleterre) et d'Écosse (Jacques VII d'Écosse) de 1685 à 1689, [voir ici](#) .

Jacques II Roi d'Angleterre



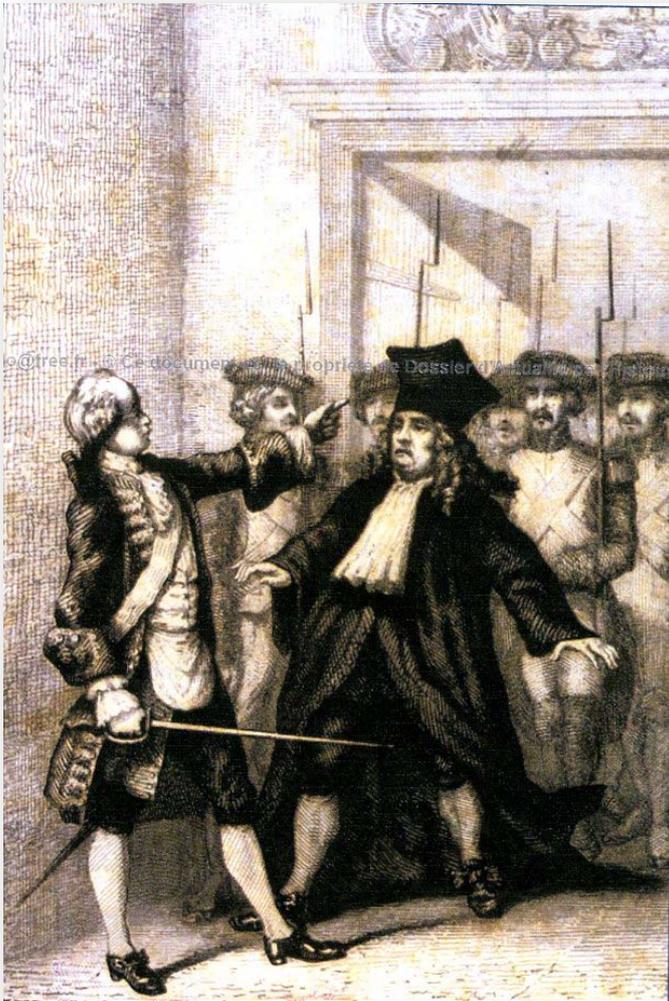
Les historiens estiment la chose vraisemblable que la première Loge Française serait née au XVIIème siècle, mais elle n'a jamais pu être démontrée. De même, la première loge de source Anglaise protestante aurait été «**l'Amitié et Fraternité**» fondée en 1721 à Dunkerque. La première loge dont l'existence est historiquement certaine fut fondée par des Anglais à Paris «vers l'année 1725». Elle se réunissait chez le traiteur Huré, rue des Boucheries, «à la manière des sociétés Anglaises», et regroupait principalement des Irlandais et des exilés Stuartistes.

C'est probablement cette même Loge qui recevra en 1732 des patentes officielles de la Grande Loge de Londres sous le nom de «**Saint Thomas**», se réunissant à l'enseigne du «**Louis d'Argent**», toujours rue des Boucheries.

En 1728, les francs-maçons Français décident de reconnaître comme «grand maître des francs-maçons en France», **Philippe, Duc de Wharton (1698-1731)**, qui séjourne à Paris et à Lyon de 1728 à 1729, et qui avait déjà été, en 1723, grand maître de la Grande Loge de Londres. Les jacobites James Hector MacLean (1703-1750) puis Charles Radcliffe, Duc de Derwentwater (1693-1746), lui succéderont. La nomination de Wharton, antérieure à la transformation de la «Grande Loge de Londres» en «**Grande Loge d'Angleterre**» en 1738, est considérée par une partie des historiens comme le point de départ d'une franc-maçonnerie Française indépendante de celle de Grande-Bretagne.



Si l'existence d'un grand maître en France est ainsi attestée dès 1728, il faudra cependant attendre dix ans de plus pour qu'une véritable assemblée des représentants de toutes les loges «Anglaises » et «Ecossoises » constitue pleinement la première Grande Loge de France le 24 juin 1738 et institue **Louis de Pardailan de Gondrin (1707-1743), deuxième duc d'Antin, «Grand Maître général et perpétuel des maçons dans le royaume de France»**. Fils légitime de Madame de Montespan devenu directeur des bâtiments du roi, et comme tel proche du roi en raison d'importants travaux en cours à Versailles.



Le Duc d'Antin (Louis Antoine de Pardaillan de Grondin, marquis, puis Duc D'Antin) à la Grande Loge maçonnique provinciale, document les dossiers de l'histoire. @Costa/Leemage)

C'est de cette Grande Loge que naîtront toutes les obédiences Françaises actuelles.

La Franc-maçonnerie était cultivée par la noblesse et par les gens d'église.

En décembre 1736, le chevalier de Ramsay prononce un discours développant l'idée d'une origine chevaleresque de la Franc-maçonnerie. Cette idée aura par la suite une influence certaine sur l'apparition dans la période 1740-1770 de très nombreux hauts grades maçonniques qui seront regroupés par la suite au sein des différents rites maçonniques inspirés de l'histoire moyenâgeuse.

Le plat maçonnique en faïence France du XVIIIème siècle.



Regardée par le pouvoir Royal, sentant dans cette société secrète un pouvoir parallèle au sien, la Franc-maçonnerie n'est inquiétée que durant une dizaine d'années.

La première révélation au public Français des secrets maçonniques date de 1737. Elle sera ensuite publiée en 1738 dans La Gazette de Hollande sous le nom «*La réception d'un frey-maçon*» et fait suite aux perquisitions du lieutenant de police Hérault ainsi qu'au témoignage d'une demoiselle Carton, danseuse d'opéra, à laquelle un Frère se serait confié. La police de l'époque attire l'attention du pouvoir royal sur les dangers que ferait courir à la monarchie absolue une telle «société où l'on admet des personnes de tous États, conditions, religions, où il se trouvent un grand nombre d'étrangers». Elle fait en conséquence défense «à tous traiteurs cabaretiers, aubergistes et autres de recevoir les dites assemblées de freys-maçons», ce qui ne les empêche nullement de continuer à se réunir, sous la protection de personnes de la haute noblesse, telles que le duc d'Antin.

D'autres perquisitions eurent lieu de 1740 à 1745. Elles donnèrent lieu à des rapports de police très détaillés qui sont aujourd'hui une source précieuse pour les historiens de la Franc-maçonnerie. Elles furent accompagnées d'arrestations et de condamnations légères, puis la Franc-maçonnerie s'installa définitivement dans le paysage social Français et les condamnations émanant du pouvoir royal cessèrent jusqu'à la fin du siècle.

Nombreux sont les grands seigneurs qui y ont adhésés.



Le Pape Clément XII, [voir ici](#), dans ses rapports avec les grandes puissances de l'époque, fit pression sur les Jansénistes dont la bulle *Unigenitus*, [voir ici](#), marque le commencement, et surtout émis le 28 avril 1738 la bulle *In eminenti apostolatus specula*, [voir ici](#), contre la franc-maçonnerie qui n'aurait eu d'effet. Si cette condamnation fut le signal d'une vague de persécutions dans les pays européens les plus soumis à l'autorité de Rome, il n'en alla pas de même en France où aucune bulle ne pouvait avoir d'effet sans être enregistrée par le Parlement, ce que celui-ci se garda bien de faire, pour des raisons politiques. Très rapidement, la Franc-maçonnerie Française sera donc principalement composée de nombreux ecclésiastiques du haut en bas de la hiérarchie à se faire initiés dans les Loges et le restera jusqu'à la révolution Française.

Il n'est donc pas étonnant que la Franc-maçonnerie cultive des cultes initiatiques associés à des décors vestimentaires à tendances religieuses. On y voit même des femmes de la haute noblesse s'engager dans le mouvement.

Dans les années 1740, naît en France, dans les milieux de la haute aristocratie, une forme originale et mixte de la Franc-maçonnerie, sous le nom de «maçonnerie d'adoption», dont la Grande Maîtresse est la duchesse de Bourbon-Condé, sœur du duc de Chartres.

Louis Bourbon de Condé comte-abbé de Clermont.



En 1743, **après le décès du duc d'Antin**, c'est Louis de Bourbon-Condé (1709-1771), comte de Clermont en Argonne, prince du sang, abbé de Saint-germain des Près 1737. Très cultivé, protégeant les savants et les artistes, devint membre de l'Académie Française en 1753. Il lui succéda en tant que **«Grand Maître de toutes les loges régulières de France»**. Il le restera jusqu'à sa mort, en 1771.

«Le personnage est curieux à connaître, prince du sang, abbé, militaire, libertin, amateur de lettres ou du moins académicien, de l'opposition au Parlement, dévot dans ses dernières années, il est un des spécimens les plus frappants, les plus amusants à certains jours, les plus choquants aussi (bien que sans rien d'odieux) des abus et des disparates poussés au scandale sous le régime de bon plaisir et de privilège» (Sainte-Beuve, Charles Augustin Sainte Beuve est un critique littéraire et écrivain Français né le 24 décembre 1804 à Boulogne sur Mer et mort à Paris le 13 octobre 1869, [voir ici](#)). Il fut l'ami de Madame de Pompadour animant un cénacle au petit Luxembourg. Il portait la cocarde de Madame de Pompadour en montant au feu.

Il n'hésita pas à défrayer le chronique en vivant maritalement avec Mademoiselle Elisabeht-Claire Leduc une danseuse de l'Opéra au château de Berny à Fresnes résidence de campagne des abbés de Saint-Germain-des-Prés, et contracta avec elle un mariage secret en 1765. Il en eut deux enfants naturels, l'abbé Leduc (1766-1800), qui porta le titre d'abbé de Vendôme, et une fille (née en 1768). Il mourut à Paris le 16 juin 1771, et fut inhumé, selon ses désirs à Enghien le 19 suivant, son cœur étant déposé à Saint-Paul-Saint-Louis, rue Saint-Antoine.

Pendant 28 ans l'homme demeurera à la tête des Loges régulières en assurant leur développement. Vers 1774, on compte déjà une quarantaine de loges entre Paris et la province. Les loges de province sont le plus souvent fondées par des Maçons en déplacement pour leurs affaires, mais surtout par l'intermédiaire des loges militaires, au fil des déplacements de leurs régiments. Lorsqu'une loge militaire quitte ses quartiers d'hiver, il n'est pas rare en effet qu'elle laisse dans son sillage l'embryon d'une nouvelle loge civile. C'est de cette époque que datent les nombreuses expressions d'origine militaire encore en usage dans les banquets maçonniques modernes, telles que le célèbre **«canon»** désignant un verre, ou la **«poudre forte»** désignant le vin. A sa mort le nombre de Loges est de plusieurs centaines.

L'engagement de la plus haute noblesse en maçonnerie démontre que, contrairement à ce qui est écrit, nombreux sont ceux qui, en son sein, sont gagnés aux idées nouvelles, la monarchie Constitutionnelle à l'Anglaise, au pouvoir parlementaire, à l'investissement financier et bancaire, voire à l'initiative industrielle, (les dossiers d'actualité de l'histoire).

INITIATIVES LYONNAISES,

A Lyon, Jean Baptiste Willermoz (1730-1824) fut un franc-maçon Français qui joua un rôle important dans la constitution des systèmes de hauts grades maçonniques de son temps en France et en Allemagne.

Jean-Baptiste Willermoz est né le 10 juillet 1730 à Lyon (Rhône). Aîné de 12 enfants, il vécut principalement à Lyon. Grand bourgeois, fabricant d'étoffes de soie et d'argent rue des Quatre-Chapeaux, administrateur bénévole d'oeuvres de bienfaisance, il joua un rôle important dans la Franc-maçonnerie européenne de son temps, où il fut initié à l'âge de 20 ans et devint Vénérable à 22 ans.

Mystique, passionné des mystères secrets de l'initiation, il contribua à la création de la Grande Loge des Maîtres Réguliers de Lyon et en devint le Grand Maître en 1762. Cette Grande Loge pratiquait les sept hauts grades de l'époque et y ajoutait un huitième dénommé «**Grand Maître Écossais, Chevalier de l'Épée et de Rose-Croix**». Willermoz fonda dans ce cadre en 1763 en compagnie de son frère Pierre-Jacques un atelier nommé «Souverain Chapitre des Chevaliers de l'Aigle Noir Rose-Croix» qui s'intéressait à la recherche alchimique.

Il fut admis aux premiers grades de l'ordre des Élus Coëns à Versailles en 1767 sur la recommandation de Bacon de la Chevalerie et du marquis de Lusignan. Après la mort de Martines de Pasqually en septembre 1774, il engage avec Louis-Claude de Saint-Martin un examen complet de la doctrine des élus coëns, sous la forme de Leçons, dites «Leçons de Lyon» qui se dérouleront du 7 janvier 1774 au 23 octobre 1776. Il précisera dans une lettre de 1780 au Prince de Hesse qu'il fut reçu au grade de Réau-Croix dans l'Ordre de Martinès de Pasqually. Dans les années 1770, il entre en contact avec le baron de Hund et l'ordre allemand de la «Stricte Observance Templière» (S.O.T.) dont il devient membre sous le nom de Eques ab Eremo et chancelier du chapitre de Lyon.

C'est sous son impulsion que se réunira le «**Convent des Gaules**», à Lyon, en 1778 qui reconnaîtra les grades de Profès et Grands Profès et constituera l'Ordre des Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte (C.B.C.S.). En 1782, Willermoz écrit qu'il distingue trois sortes de Maçons alchimistes:

- Ceux qui pensent que le but de la maçonnerie est la fabrication de la Pierre philosophale.
- Ceux qui recherchent la Panacée.
- Ceux qui recherchent la Science du Grand Œuvre, par lequel l'homme retrouverait la sagesse et les pratiques du christianisme primitif.

Suite à des dissensions au sein de la S.O.T., Willermoz organise en juillet 1782 le convent de Wilhelmsbad auquel assisteront 33 délégués européens. Il y défendra, alors qu'auparavant Joseph de Maistre lui avait fait parvenir son célèbre Mémoire au duc de Brunswick, le courant du Martinésisme mais ne sera pas suivi dans cette démarche par les autres délégués. Très réservé au sujet de comte de Cagliostro, dont il jugea, suite à plusieurs entretiens, le christianisme peu «**orthodoxe**» à ses yeux, il invita les membres de la Bienfaisance à ne point accorder leur

confiance au fondateur en 1785 à Paris, de la première loge mère du rite égyptien, dont le nom était la «**Sagesse Triomphante**».

Inquiété puis recherché pendant la Révolution, il se cacha dans l'Ain, dans une maison appartenant à son frère Pierre-Jacques, emportant avec lui ses importantes archives maçonniques.

Au 18ème siècle, Cagliostro (1743-1795) puise dans les éléments de l'Ecole de Naples pour fonder le rite maçonnique Egyptien.



Cagliostro est le personnage central de la Maçonnerie Egyptienne. De son vrai nom Joseph Balsamo, c'est lui qui a révélé à la maçonnerie le Rite Égyptien. C'est le 24 décembre 1784 que Cagliostro crée à Lyon, la première loge maçonnique égyptienne, la «Loge de la Sagesse Triomphante». Le Rite pratiqué alors par Cagliostro était le Rite de la Haute Maçonnerie Egyptienne. Ce Rite comportait 3 hauts grades :

- Apprenti égyptien,
- Compagnon égyptien,
- Maître égyptien.

Prétendant posséder la science des anciens prêtres de l'Égypte, il s'installa à Lyon sous le nom de comte Phoenix, à l'hôtel de la Reine. Il y resta plusieurs mois pendant lesquels il déclara vouloir réformer la Franc-Maçonnerie suivant le rite Egyptien dont il avait, disait-il, retrouvé les éléments à l'intérieur des Pyramides.

Douze francs-maçons de La Sagesse, du rite de la Haute Observance, prièrent Cagliostro de fonder à Lyon une loge mère du Rite Égyptien qui fut appelée La Sagesse Triomphante. Elle fut installée très luxueusement dans le quartier des Brotteaux, avec un local distinct pour chacun des 3 grades. Cagliostro l'inaugura lui-même avec un pompeux cérémonial et délégua ensuite ses pouvoirs de Grand Maître à deux vénérables à qui il laissa l'original de son Rituel de la Maçonnerie Égyptienne, scellé au commencement et à la fin, d'un serpent percé d'une flèche, [voir ici](#) .

Louis Philippe d'Orléans, voir ici .



C'est en 1771 que, Louis Philippe dit Joseph d'Orléans (1747-1793) duc de Chartres puis duc d'Orléans 1785-1792 ayant changé son nom en **Philippe Egalité** après 1792 succède au comte de Clermont à la tête de la Franc-maçonnerie Française. Sous son autorité et avec le soutien des loges de province contre l'hégémonie de celles de Paris, **la Grande Loge de France est réorganisée et change de nom pour devenir en 1773 le Grand Orient de France**, qui regroupe quelque 600 loges. Seuls quelques « Vénérables », principalement parisiens, refusant de ne plus être présidents à vie de leur loge, résisteront à cette réforme en formant une « **Grande Loge de Clermont** » qui poursuivra son activité jusqu'en mai 1799.

Il est né au château de Saint-Cloud le 13 avril 1747, il est mort guillotiné à Paris le 6 novembre 1793.

Adhérent des Lumières, dirigés par l'un des trois princes de sang du royaume, les franc-maçons croient en l'esprit de tolérance, d'égalité, de fraternité. Ils ont la volonté de construire un monde meilleur, mais ils sont peu attentifs à la pauvreté. Il existait à la veille de la révolution selon les auteurs entre 800 à 1000 Loges de 33.000 à 35.000 personnes, nobles prêtes bourgeois pour l'essentiel, ce que l'on désignerait aujourd'hui de personnes d'influence.

Sa démission du Grand Orient de France.

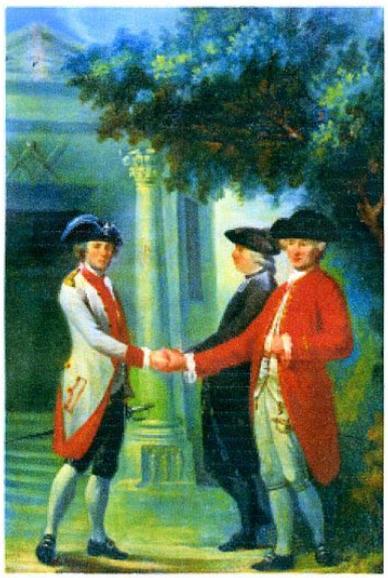
Pour couper court à toutes les spéculations entretenues sur ses intentions, il fit publier cette lettre importante dans le Journal de Paris du 22 février 1793,

«dans un temps où personne, assurément, ne prévoyait notre Révolution, je m'étais attaché à la Franc-maçonnerie qui offrait une image d'égalité, comme je m'étais attaché au parlement qui offrait une image de la liberté. J'ai, depuis, quitté ce fantôme pour la réalité. Au mois de décembre dernier, le secrétaire du Grand Orient s'étant adressé à la personne qui remplissait auprès de moi les fonctions de secrétaire du Grand Maître, pour me faire parvenir une demande relative aux travaux de cette société, je répondis à celui-ci, sous la date du 5 janvier, «comme je ne connais pas la manière dont le Grand Orient est composé, et que, d'ailleurs, je pense qu'il ne doit y avoir aucun mystère ni aucune assemblée secrète dans une République, surtout au commencement de son établissement, je ne veux me mêler en rien du Grand-Orient ni des assemblées de franc-maçons» Un «froid glacial» accueillit cette déclaration puis on procéda à «la dégradation maçonnique du citoyen **Egalité** en le faisant démissionnaire, et on le dépouilla de son titre de Grand maître».

DOSSIER 3 - DANS LA TOURMENTE REVOLUTIONNAIRE.

Peu de Loges survécurent à cette époque, cette faible implication des Maçons s'explique par ce que la révolution Française vit s'affronter la bourgeoisie et la noblesse très fortement impliquées dans les Loges. La coexistence au sein d'une même institution n'était plus possible, c'est pourquoi que le Grand Maître Philippe-Égalité préféra démissionner plutôt que d'être accusé de se compromettre avec les aristocrates et donc de menacer la révolution, (extraits de la Franc-maçonnerie et politique page 27 lumières et révolution [ici](#).)

Au début de la révolution, la Franc-maçonnerie représentait encore un mouvement fédérateur. C'est Nicolas Perceval en 1789 qui peignit les députés des trois États en train de se donner la main devant un Temple maçonnique.



Les trois personnages, représentant la Noblesse, le Clergé et le Tiers-État, se donnent une poignée de main visiblement maçonnique devant un temple au fronton duquel se trouvent une équerre et un compas. On peut distinguer un «B» sur la colonne.

Cette peinture demeurée célèbre représente les trois ordres. Il avait parfaitement illustré le ton fraternel de l'époque. Seulement, l'inexorable progression des idées sépara hommes, déchira les familles et ruina les plus vieilles amitiés. Lorsqu'en 1797, l'abbé Augustin Barruel,

«Augustin Barruel, de son nom de naissance Augustin de Barruel, né à Villeneuve-de-Berg (Ardèche) le 2 octobre 1741 et mort à Paris le 5 octobre 1820, est un prêtre jésuite, publiciste et polémiste catholique français»,

dans ses «Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme» reprit **la thèse du complot maçonnique antichrétien** contre «le trône et l'autel» et qu'il présenta la Révolution Française comme la fille de la Maçonnerie, il dénaturait impunément la réalité des événements.



L'œil qui voit tout, allégorie du pouvoir occulte attribué à la Franc-maçonnerie.

Cette thèse, qui veut que la Révolution Française résulte d'un complot fomenté contre l'Église et la royauté **par les philosophes athées**, les francs-maçons avec les illuminati et les jacobins, a connu une postérité considérable dans les milieux contre-révolutionnaires, d'autant plus qu'à la même époque, une thèse similaire avait été proposée par l'Écossais

John Robison, qui suggérait que la Révolution Française avait été suscitée par l'action secrète de la Franc-maçonnerie.

Barruel et Robinson pensent tous deux que les jacobins ont utilisés les Loges comme laboratoire pour tester leurs idées et faire avancer la cause révolutionnaire. Ils font l'amalgame entre les franc-maçons et les illuminati et les accusent d'être responsables de trois maux, **le cosmopolitisme, la destruction de la propriété et l'impiété**. Barruel déclare avoir été lui-même reçu en Loge. Dans son acception radicale, sa thèse n'a été retenue que par un seul historien, Louis Blanc.

Louis Jean Joseph Blanc, né le 29 octobre 1811 à Madrid et mort le 29 janvier 1882 à Cannes (Alpes-Maritimes), est un homme politique et historien.

La thèse du complot maçonnique, par ce que se voulant universelle, serait cosmopolite et forcément insensible aux valeurs patriotiques de chaque pays. La seconde est, qu'en raison du serment solennel qu'ils prononcent lors de leur réception dans les Loges et du secret qu'ils sont tenus de garder, les Maçons comploteraient naturellement car ils seraient d'accord sur toutes les options politiques. Ils auraient constitué des réseaux extrêmement puissants capable de renverser n'importe quel gouvernement, (extraits de la Franc-maçonnerie lumières et révolution page 27).

Thèse du complot maçonnique antichrétien de la Franc-maçonnerie.

À la fin du XIXe siècle, deux religieux catholiques Français, **George Dillon [1]**, **Nicolas Deschamps [2]** ainsi qu'un jésuite américain, **Leonard Feeney[3]**, affirmèrent l'existence de liens entre Napoléon Bonaparte et la Franc-maçonnerie en vue d'abattre la civilisation chrétienne. Les liens entre l'Empereur et la maçonnerie sont décrits par exemple par Alexandre Dumas dans un de ses romans. Henri Delassus cite et dénonce un article du Journal de Genève de 1881 où un chef de majorité maçonn à l'Assemblée Nationale Française mais restant anonyme déclare au journaliste, mais en privé, vouloir briser le catholicisme romain.

[1]L'abbé George F. Dillon.

Était un religieux et personnage de l'antimaçonnisme catholique. Il est connu pour ses conférences d'octobre 1884 à Édimbourg qui furent réunies dans un livre: **La guerre de l'antéchrist contre la civilisation chrétienne**.

[2]Le père Nicolas Deschamps.

Il est né à Villefranche, Rhône en 1797 et décédé à Aix-en-Provence en 1872, était un religieux jésuite et auteur d'un livre antimaçonnique sur les sociétés secrètes. Il a dénoncé l'appartenance de Napoléon Bonaparte à la loge maçonnique des «**Templiers**» de Lyon.

[3]Leonard Feeney.

Il est né le 15 février 1897 à Lynn, dans le Massachusetts, et mort en 1978, était un prêtre américain d'origine irlandaise, connu pour son interprétation de l'expression Extra Ecclesiam nulla salus (**Hors de l'Église, point de salut**).

La révolution Française inspirée et organisée par la Franc-maçonnerie ?



Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 surplombée par l'œil omniscient.

Dès 1786, Ernst August von Göchhausen, dans son livre «Révélations sur le système politique cosmopolite», dénonça un complot maçonnique sous infiltration des illuminés de Bavière manipulés par les jésuites et prédisait d'inévitables révolutions mondiales 3 ans avant le déclenchement de la révolution Française». Après la révolution, cette théorie fut propagée principalement par 2 auteurs, le jésuite Français Augustin Barruel et l'érudit franc-maçon Ecossais John Robison, présentés ci dessus, qui tentèrent de démontrer, indépendamment l'un de l'autre, qu'au dessus de facteurs tels,

«que la répression du tiers état, la famine ou la mauvaise gestion de crises politiques par Louis XVI, **le facteur prédominant qui aurait déclenché la révolution**

Française serait une préparation méthodique du processus révolutionnaire **dont le plan fut tracé de manière détaillée des années avant son déclenchement et au cours duquel la Franc-maçonnerie et les Illuminati de Bavière** (organisation assimilée à la Franc-maçonnerie ou de type maçonnique par ses 2 auteurs) **auraient joué un rôle central de décision et d'organisation**», voir ici, voir aussi ici pages 361 et 362.

L'engagement révolutionnaire de Georges Couthon également connu sous le nom d'Aristide Couthon, est né le 22 décembre 1755 à Orcet, guillotiné le 28 juillet 1794, place de la Révolution, à Paris, est un homme politique et une personnalité de la Révolution Française, voir ici.

Partisan de la révolution et membre du Comité de Salut public, président de la Convention du 21/12/1793 au 05/01/1794 fût un impitoyable compagnon et ami peu connu de Robespierre du moins au début de la législative. C'est peut-être lors de la première séance de l'Assemblée Législative que Robespierre a conçu de l'amitié pour Georges Couthon. Moins d'un mois après l'ouverture des travaux de cette Assemblée. Le nouveau député s'était mis en vedette dès ce premier jour, demandant de simplifier le cérémonial pour la réception du roi. Marat l'avait fort applaudi et avait consacré à cette intervention pas moins de trois numéros de «l'Ami du Peuple». Avec un sûr instinct psychologique, Robespierre devinait en cet homme aimable et handicapé un patriote sincère, éloquent et combatif. Couthon répondait-il à cette sympathie ? Il est permis d'en douter, voir la suite ici.

Georges Couthon.

Il semble que soit après la vive attaque de **Louvet [1]** contre Robespierre, en novembre 1792, que Couthon désapprouva les Girondins. ... devenu Montagnard. De plus, il avait une grande confiance dans le général Dumouriez et la trahison de ce dernier, au printemps 1793, exacerba les antagonismes entre Girondins et Montagnards et consacra le rapprochement vers Robespierre.

Au Comité de Salut Public, il soutint «l'Incorruptible et l'aida dans la lutte contre les factions», Cet humaniste, diplomate, administrateur et bienfaiteur pour sa ville, Georges Couthon, fût un franc-maçon auvergnat, il entra dans la Franc-maçonnerie en 1786 à la Loge Saint-Maurice au Grand Orient, voir [ici](#) « La Franc-maçonnerie et Robespierre ».

La Franc-maçonnerie s'est répandue en France au siècle des Lumières. Clermont-Ferrand a vu naître cinq Loges, dont trois principales. La plus importante, Saint-Maurice, [voir ici](#), a été fondée le 10 juillet 1753 la plus huppée de la ville. On y compte dix officiers nobles dont le comte de Clermont Tonnerre.

Stanislas-Marie-Adélaïde comte de Clermont-Tonnerre, né au château d'Harmonville, à Mandres-aux-Quatre-Tours, le 8 novembre 1757 et mort à Paris, le 10 août 1792, est un homme politique Français qui a joué un rôle dans les débuts de la Révolution Française. Il est initié à la Franc-maçonnerie, dans la loge parisienne «la Candeur». En Auvergne, il appartient à la loge **Saint-Maurice de Clermont**, où il rencontre le futur montagnard Georges Couthon, avec qui il se lie d'amitié. En 1787, il est membre du bureau intermédiaire de l'Assemblée Provinciale d'Ile-de-France. Il appartient à la société des Trente et en 1789, rédige le cahier de la noblesse de Meaux.

La Loge Saint-Maurice reçut sa Constitution par le Grand Orient, le 10 février 1777. Le 1er mai 1785, elle a fusionné avec la Compagnie du Noble Jeu de l'Arc, installée depuis le XVIIème siècle. C'est un exemple rare d'une loge maçonnique ayant fusionné avec une compagnie profane. On ne sait pratiquement rien des débuts de Couthon à cette Loge. Il est inscrit comme initié sur les tableaux de 1778, puis les tableaux suivants ont disparu. Ce n'est que le 17 décembre 1786, à l'âge de trente et un ans que, d'après le livre d'Architecture de la Loge, le vénérable frère Moranges a fait introduire «**le Sieur Couthon, avocat au Parlement et habitant de cette ville et qu'après l'avoir fait voyager et subir les différentes épreuves, il a été successivement reçu apprenti et compagnon après avoir prêté le serment accoutumé**».

Et que dire de Isaac-René-Guy Le Chapelier, né le 12 juin 1754 à Rennes, guillotiné le 22 avril 1794 à Paris, est un homme politique.

Il fut notamment l'auteur de la loi qui porte son nom (Loi Le Chapelier) du 14 juin 1791, **interdisant les corporations, le compagnonnage, les coalitions ouvrières et le droit de grève**. Certaines amitiés qu'il contracta au Club des Feuillants le rendirent suspect aux Jacobins, qui **l'accusèrent de vouloir rétablir l'autorité royale**. Se sentant menacé, il s'enfuit en Angleterre, mais rentra pour empêcher la confiscation de ses biens. Retiré à Forges-les-Eaux, il

eut la mauvaise idée de provoquer Robespierre, qui le fit arrêter. Traduit devant le tribunal révolutionnaire, Le Chapelier fut condamné à mort et guillotiné le même jour que Malesherbes.

Le dialogue Maximilien Robespierre Georges Couthon.(voir ici)

Cher Citoyen Robespierre,

J'aimerais, si vous en avez le temps, que vous me parliez du Citoyen Georges Couthon, lui aussi membre du Comité de Salut Public, et qui, je dois hélas le dire, sera aussi votre compagnon d'échafaud (imaginez donc l'horrible scène, dans son misérable état...) J'ai beaucoup d'estime pour Georges Couthon, au moins autant que pour vous. N'ayez crainte: il existera toujours un peuple qui reconnaîtra vos mérites, et l'histoire ne pourra pas complètement enterrer le grand homme d'État que vous fûtes. Avec tout mon respect,

Gatien Monk.

Cher citoyen Monk,

J'ai l'honneur de connaître le citoyen Couthon depuis l'époque de la Législative où il s'est montré un ferme appui de la souveraineté du peuple et de ses droits. Je l'ai d'abord connu comme membre de la société des Jacobins, puis comme voisin car mon logeur, ce respectable citoyen Duplay, lui a également proposé son hospitalité.

Je n'ai pu vraiment faire sa connaissance qu'à mon retour du voyage dans l'Artois. Nous avons l'occasion d'échanger avec lui sur les injustices et les abus de la chicane qu'il a pu, comme moi, observer dans sa province, en exerçant sa charge d'avocat. Les conversations avec lui peuvent être sans exagération passionnantes car Couthon possède incontestablement une large érudition dans bien des matières; ses remarques sont parfois pénétrantes. La question de la guerre à déclarer aux puissances étrangères nous a pourtant séparés. Couthon, hélas, comme beaucoup de patriotes, était emporté par l'élan révolutionnaire que la cour et la faction des brissotins ont su si habilement exploiter. Je ne puis lui en tenir rigueur; comme la plupart des bons Français, il était animé par de plus pures intentions et s'était hâté de voler au secours des malheureuses victimes du despotisme étranger.

J'ai eu l'honneur de faire connaissance de sa charmante épouse et de ses deux adorables petits garçons lors de leur séjour à Paris; leur seule existence constitue pour mon ami un soutien et une douce consolation dans l'épreuve de cette affligeante maladie qui le frappe si injustement.

Par la suite, lorsque nous sommes devenus collègues tous deux élus à la Convention, nous avons eu moins à discuter de l'histoire antique ou de la philosophie; des sujets autrement plus graves étaient à débattre. Il y a aussi des longues absences, entre les périodes où son état de santé l'oblige à garder le lit, et ses missions qu'il accomplit admirablement en dépit de sa souffrance.

C'est un collaborateur précieux au sein du comité, apportant de la mesure et du bon sens dans nos délibérations souvent périlleuses, gardant son calme au milieu des calamités. J'atteste que j'ai toujours connu Couthon en patriote sincère et ardent; doux et affectionné au sein de sa famille, affable avec ses amis, droit et inflexible lorsqu'il s'agit des ennemis du bien public, sage dans les

mesures à adopter. Je ne peux qu'admirer sa volonté exemplaire à déployer toutes ses forces pour le salut de la république, et ceci – malgré sa malheureuse infirmité. Je nourris à son égard des sentiments très profonds et affectueux qui sont les sentiments de la haute estime et de l'amitié sincère.

Avec mes témoignages de respect,

Salut et fraternité, citoyen,

Maximilien Robespierre. (voir aussi Robespierre et la Franc-maçonnerie ici.)

Durant la tourmente révolutionnaire les Loges se mettent en sommeil même si nombre de maçons se retrouvent dans les clubs qui fleurissent comme ceux aux Cordeliers, aux Jacobins, aux Feuillards réservés aux esprits vifs pertinents critiques, intéressés par la chose publique. Il est vrai que les maçons se trouvent en porte à faux, appartenant au monde des privilégiés, ils sont obligés d'écouter la voix du peuple, voix qu'ils n'appréciaient guère. Au lieu de s'adapter à la voix sociale, la maçonnerie disparaît. Elle n'était donc que superficielle et n'intéressait que les classes bourgeoises et nobles, ce qui d'ailleurs n'a pas changé. Combien sont les Maçons d'origine populaire même à notre époque ?

La devise révolutionnaire restée célèbre **liberté, égalité ou la mort**, mais ne faisait apparaître que rarement le mot fraternité. Même plus, tout au long de la première assemblée qu'à connu la Révolution, Robespierre n'a eut cesse de dénoncer le manque de fraternité envers les plus démunis, qu'il s'agisse de l'élaboration de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ou encore de la Constitution de 1791. Bien plus, à la veille de la révolution, tous les **Maçons croient au grand Archiduc de l'Univers selon le tradition Anglo-saxone, c'est à dire en Dieu**. La nouvelle spiritualité athée les bouleverse tout autant que le ridicule «**Culte de l'Être Suprême [2]**» de Robespierre qui consacre Notre Dame répondant par le besoin de liberté de culte déclarait notamment que «**celui qui veut empêcher les prêtres d'officier est plus fanatique que celui qui dit la messe**» et demandait la consécration de la Mère nature dans un temple qui ne saurait être autre que l'Univers.

A l'automne 1793 avec vague de déchristianisation des prêtres menée par principalement par **Chaumette [3]** ou Foucher qui va jusqu'à leur internement, même pour ceux qui ont adopté la Constitution civile ne peut que les bouleverser dans leurs pensées. **C'est donc toute une idéologie et une manière de vivre qui s'écroulent**. Dans ce contexte **les Loges ferment** quand elles ne sont pas purement et simplement dissoutes par le pouvoir politique en particulier **sous la terreur**.

La suite est connue. Robespierre ne survécut que de quelques pâles semaines, à la célébration de l'Être Suprême, ce décadi 20 prairial an II (cela correspondait d'ailleurs très précisément au dimanche de Pentecôte, 8 juin 1794 et de nombreuses interrogations subsistent toujours à propos de l'aspect «fortuit» de cette fête). Quelle heureuse chose que Thermidor !

Dès l'instant que «**le tyran, l'infâme Robespierre**» est passé sur la bascule à Sanson, tout pouvait rentrer dans l'ordre... Finies les fournées dans les charrettes, alors que les plus importantes furent

organisées par les «**Thermidoriens [4]**», dans les jours qui suivirent la chute de Robespierre et qui conduisirent à travers la France plusieurs milliers de Robespierriéristes à l'échafaud ?

Finies les misères du peuple, avec la suppression de la loi dite «**du Maximum [5]**» alors que la disette se transforma en famine et donna lieu à la sinistre répression de Germinal an III ? Finie donc aussi, l'hibernation plus ou moins forcée des Frères Maçons alors que deux mois et demi après la fin du régime de la Terreur, (institué par Bertrand Barère en septembre 1793 et non par Robespierre), l'on fermait des Loges et cette fois-ci, **par la force** ?

la plupart des Loges maçonniques ne purent rouvrir qu'à partir du Directoire. On n'y rencontra plus de nobles, ni de prêtres mais désormais, **surtout des négociants et des fonctionnaires.**

C'était déjà longtemps après que les troncs et têtes, séparés, de Robespierre et de ses amis eussent disparus dans la chaux vive de la fosse commune du cimetière des Errancis.

De Dominique Rondelot, [voir ici](#).

[1]Louvet un girondin au Creux-Maldru.

Le 31 mai 1793 la révolution Française bascule : la convention, c'est à dire l'assemblée nationale, s'en prend à une partie d'elle-même, s'auto-mutile. La faction montagnarde appuyée, ou plutôt pressée par la commune parisienne, se débarrasse des républicains modérés, ceux qu'on appelle les Girondins. Une vingtaine sont arrêtés, jugés sommairement et guillotins. Les autres en fuite connaîtront une fin tragique. Ainsi, de Pétion, l'ancien maire de Paris et de Buzot, l'ami de cœur de Madame Roland, qui mettent mutuellement fin à leurs jours pour ne pas tomber entre les mains des autorités. On retrouvera leurs corps en partie dévorés par les loups près de Saint Émilion.

Louvet est l'un des rares députés girondins à passer à travers les mailles du filet. A Caen il a tenté avec ses collègues, de soulever la Normandie, sans succès. Devenu clandestin il se montre plus chanceux ou plus avisé que ses amis, réussissant à se réfugier en Suisse via le Jura. Il se cachera comme beaucoup d'autres pendant plusieurs mois, au Creux-Maldru.



Qui est ce Jean-Baptiste Louvet porte voix du parti girondin ? Fils de Louis, papetier, né en 1760, c'est à l'âge de 33 ans en 1787, peu avant la révolution, qu'il se fait connaître par un livre à succès, «Les amours du chevalier Faublas», un succès qui lui rapporte assez d'argent pour mener une vie libre avec la femme qu'il aime passionnément. Mariée, Madame Cholet n'a pas hésité à quitter le domicile conjugal pour le rejoindre. Son nom d'emprunt est plus romantique, Louvet s'appelle en effet Lodoïska, du nom de l'héroïne de son roman. Deux drames lyriques, l'un de Chérubini, l'autre de Kreutzer, donnés à Paris au cours de l'année 1791 font également référence à cette Lodoïska que Madame Cholet incarne désormais aux yeux de la postérité.

En juillet 1789 Louvet se lance dans la Révolution et publie «*Paris justifié*» en réponse à Mounier qui attaquait les journées d'octobre. Membre de la section des Lombards il aura vite une grande influence au sein du Club des Jacobins. Il entrera rapidement en relation avec Roland, et le 25 décembre 1791 il sera l'auteur d'une pétition contre les Princes qui sera décrétée d'impression. Roland devenu ministre de l'intérieur financera son journal mural La Sentinelle. **Partisan de la guerre il s'opposera à Robespierre sur ce point.** Après le 10 août qu'il soutint, il justifiera les massacres de septembre.

En septembre 1792, Louvet est élu député à la Convention par le département du Loiret, le 8e sur 9. **Il siègera avec les Girondins et attaquera souvent avec une extrême violence les Montagnards et en particulier, Robespierre, Danton et Marat.** Lors du procès du roi il vote pour l'appel au peuple, pour la mort mais seulement après l'adoption de la constitution par le peuple et pour le sursis. Le 13 avril 1793 lors de la mise en accusation de Marat, il se récusait ne voulant pas se prononcer contre un ennemi personnel. Ses positions de plus en plus en

opposition par rapport à celles des sections parisiennes et des chefs de la Montagne feront que des le 15 avril 1793, les sections demanderont sa mise en accusation. Le 2 juin il sera compris dans la liste des députés décrétés d'arrestation chez eux mais il s'évadera de Paris pour rejoindre les Girondins à Caen, [voir ici](#) .

[2]Le Culte de l'Être Suprême.

Un décret du 18 floréal an II (7 mai 1794), adopté par la Convention montagnarde sur un rapport de Robespierre (Comité de salut public) instituait un calendrier de fêtes républicaines marquant les valeurs dont se réclamait la République et se substituant aux fêtes catholiques.

En outre, elle établissait le culte à l'Être Suprême, qui se juxtaposait au **Culte de la Raison [2-1]**. Robespierre, déiste,

(le déisme du latin deus (dieu) est une croyance ou une doctrine qui affirme l'existence d'un Dieu et son influence dans l'univers, tant dans la création que dans le fonctionnement de ce dernier),

avait vivement attaqué les tendances athées et la politique de déchristianisation des ultra-révolutionnaires (hébertistes), qui avaient institué le Culte de la Raison fin 1793. Il leur opposa une religion naturelle - reconnaissance de l'existence de l'Être Suprême et de l'immortalité de l'âme - et un culte rationnel (institution des fêtes consacrées aux vertus civiques) dont le but était, selon lui, «de développer le civisme et la morale républicaine».

Le Culte de l'Être Suprême était un culte déiste, influencé par la pensée des philosophes du **Siècle des Lumières [2-2]**, et consistait en une «religion» qui n'interagissait pas avec le monde et n'intervenait pas dans la destinée des hommes. Le «Culte de l'Être suprême» se traduisait par une série de fêtes civiques, destinées à réunir périodiquement les citoyens et à « refonder » la Cité autour de l'idée divine, mais surtout à promouvoir des valeurs surtout sociales et abstraites comme l'Amitié, la Fraternité, le Genre Humain, l'Enfance, la Jeunesse ou le Bonheur.

[2-1]Le Culte de la Raison.

Après les massacres de septembre (2 septembre 1792), plusieurs églises furent transformées en temples de la Raison, notamment l'église Saint-Paul Saint-Louis dans le Marais. Le «culte» s'est manifesté en 1793 et 1794 (an II et III) par des cortèges carnavalesques, des dépouillements d'églises, des cérémonies iconoclastes, des cérémonies aux martyrs, etc.

Le Culte de la Raison a commencé à se développer en province, particulièrement à Lyon et dans le Centre, où il était organisé par des représentants en mission souvent proches de l'hébertisme. Le mouvement se radicalisa en arrivant à Paris avec la fête de la Liberté à la cathédrale Notre-Dame le 10 novembre 1793, organisé par Pierre-Gaspard Chaumette. Le «culte» était célébré par une beauté appelée déesse de la Raison. Joseph Fouché (dans la Nièvre et en Côte-d'Or) et Pierre-Gaspard Chaumette (à Paris) furent parmi les instigateurs de ces événements avec les hébertistes.

(Les Hébertistes appelés «les exagérés» pendant la Révolution sont sous la Législative et la Convention principalement les membres du club des Cordeliers).

Les églises furent fermées le 24 novembre 1793, et le culte catholique fut interdit

[2-2] Siècle des Lumières.

Lumières, siècle des, terme qui désigne le XVIIIème siècle en tant que période de l'histoire de la culture européenne, marquée par le rationalisme philosophique et l'exaltation des sciences, ainsi que par la critique de l'ordre social et de la hiérarchie religieuse, principaux éléments de l'idéologie politique qui fut au fondement de la Révolution Française. L'expression était déjà fréquemment employée par les écrivains de l'époque, convaincus qu'ils venaient d'émerger de siècles d'obscurité et d'ignorance et d'entrer dans un nouvel âge illuminé par la **raison, la science et le respect de l'humanité**.

Le mot Lumières définit métaphoriquement le domaine des idées et de la littérature par leurs remises en question fondées sur la «**raison éclairée**» de l'être humain et sur l'idée de liberté. **Par leurs engagements contre les oppressions religieuses, morales et politiques**, les membres de ce mouvement philosophique, qui se voyaient comme **une élite avancée** œuvrant pour un progrès du monde, combattant l'irrationnel, l'arbitraire et la superstition des siècles passés, ont procédé au renouvellement du savoir, de l'éthique et de l'esthétique de leur temps.

[3] Chaumette.



Pierre-Gaspard Chaumette dit Anaxagoras, né à Nevers (Morvan), le 24 mai 1763 et mort à Paris, le 13 avril 1794, est un membre de la Commune de Paris. Les Girondins Louvet ou Dulaure, puis les Robespierriistes, comme Arthur, laissent entendre qu'il fut un acteur du trouble et de l'exagération révolutionnaires suscités par le cabinet britannique.

A Paris, Chaumette a travaillé comme Marat auquel il est souvent associé, dans le sens de la provocation et de l'agitation. Il a pour sa part collaboré au journal intitulé les Révolutions de Paris, et après le 10 août 1792, il fut nommé, à la demande de Jean-Nicolas Pache, procureur syndic de la Commune. Il fut, avec Hébert, son substitut, à la tête d'une faction dite des «exagérés». Il proposa et prit de nombreuses mesures sociales, interdiction de fouetter les enfants dans les écoles et s'intéressait à la prostitution, et de façon

ostensible aux défavorisés, ce qui lui donna une sorte de popularité. Il fut surtout un zéléateur des sévérités prétendument nécessaires «massacres de septembre, dénonciations tout azimuts, loi des suspect, armée révolutionnaire lancée contre la Convention, guillotine mobile, etc», qui contribuèrent à noircir profondément la Révolution et ses aspirations nées des Lumières.

A Nevers avec Fouché à l'automne 1793, Chaumette semble avoir appliqué à la lettre les recommandations de Bertrand Barère de Vieuzac qui préconisait l'exagération en toute chose, en Vendée et ailleurs. **Il fut un partisan de la déchristianisation dans un pays où les mentalités étaient profondément attachées aux valeurs chrétiennes**, et contribua, ainsi que Robespierre le lui reprocha, **à démoraliser le peuple**. Par esprit de démagogie il se promenait en public en bonnet et sabots, et il prit le nom d'Anaxagoras en référence au philosophe grec antique qui fut

pendu pour athéisme. Il inventa les fêtes de la Raison, qui se célébraient à Notre-Dame, et dont la déesse était représentée par une actrice de l'Opéra. Il fut arrêté en même temps que Hébert comme traître à l'idéal de la Révolution, et fut victime de l'offensive de Robespierre et Danton contre les «exagérés».

Au Tribunal révolutionnaire, il fut accusé, entre autres, d'avoir «cherché à anéantir toute espèce de morale, effacer toute idée de divinité et fonder le gouvernement français sur l'athéisme». Condamné à mort au terme d'un procès totalement inéquitable, il fut guillotiné le 13 avril 1794 avec un amalgame d'Exagérés (les Grammont père et fils, l'évêque Gobel, etc.) et de Modérés (le député Philibert Simond, le général Arthur Dillon, Lucile Desmoulins, etc

[4]Les Thermidoriens, voir le dossier sur les Thermidoriens [ici](#) et [ici](#) .

Les massacres de septembre.

Depuis la veille, des rumeurs sinistres courent la ville. On parle d'une conspiration des aristocrates et des prêtres. On parle aussi d'un massacre général des suspects. Des placards meurtriers signés «Marat» tapissent les murs. L'atmosphère est lourde, il y traîne comme une odeur de sang.

Le journaliste Prud'homme, lié avec Danton, court s'informer près de lui. Tout espèce de mesure modérée est inutile, déclare le ministre. La colère du peuple est à son comble, il y aurait du danger à l'arrêter. Sa première fureur assouvie, on pourra lui faire entendre raison. Le massacre est donc prémédité Marat l'ordonne, la Commune l'organise, Danton l'approuve. Il veut, en frappant de terreur les électeurs de la Convention prochaine, les détacher des Girondins, les rendre dantonistes.

La boucherie commence avec l'égorgeage de vingt-trois prêtres réfractaires à la prison de l'Abbaye par des fédérés marseillais et bretons. Billaud-Varenne, substitut du procureur de la Commune, les pieds dans une boue rouge, s'écrie : «Peuple, tu immoles tes ennemis, tu fais ton devoir i» Maillard, le Maillard du 14 Juillet et des jours d'Octobre, qui se trouve là aussi, dit alors, «plus rien 'à faire ici, allons aux Carmes».

Une bande, provenant des sections du Luxembourg et des Quatre-Nations, le suit au couvent des Carmes où sont renfermés cent cinquante prêtres insermentés. A l'arrivée des assassins, ils courent s'agenouiller à la chapelle. Ils sont tués à coups de pique, de hache et de bâton. L'archevêque d'Arles meurt en martyr. Sont abattus après lui les deux frères La Rochefoucauld, évêques de Saintes et de Beauvais, le confesseur roi Hébert, le général des Bénédictins Dom Chevreul. Des religieux ont fui dans le jardin. Ils sont traqués d'arbre en arbre, tirés comme un gibier. Bien peu, escaladant les murs, peuvent se réfugier dans les maisons voisines.

Le 13 Vendémiaire

Tant de secousses ont fini d'user la Convention. Depuis qu'ils ont abattu Robespierre, les Thermidoriens sentent la nécessité de donner au régime une nouvelle constitution. Rester nantis en protégeant leur tête est leur préoccupation première. Une constitution républicaine, qui barre la route aux extrémistes de droite et de gauche, tel est pour eux le salut.

Une commission de onze membres nommée le 17 floréal (6 mai) s'est mise à l'ouvrage. Les commissaires, après de longs débats, ont abouti à une organisation assez complexe. Républicaine, mais non démocratique, prudente sans être libérale, c'est un chef-d'œuvre d'opportunisme. Elle accorde aux Français un quasi-suffrage universel, mais à deux degrés et obéré d'un cens. En somme elle réserve l'électorat à la bourgeoisie et aux petits propriétaires. Le corps législatif est composé de deux chambres, le Conseil des Cinq-cents et le Conseil des Anciens, renouvelables annuellement par tiers, le premier chargé de proposer les lois, le second de les accepter. Le gouvernement sera confié à un Directoire de cinq membres, choisis par les Anciens sur une liste présentée par les Cinq-cents. L'un d'eux sortira de charge chaque année. Ils nommeront et révoqueront les ministres.

Le projet est présenté à la Convention par Boissy d'Anglas et discuté d'abondance. Après de longs débats, le 5 fructidor an III (22 août 1795), la Constitution est votée.

Comme les Thermidoriens ne sont pas sûrs de l'accueil que va réserver le public au nouveau gouvernement, ils prennent une précaution difficile à justifier. Ils font décréter (les 5 et 13 fructidor) que les deux tiers des membres du prochain corps législatif, Anciens et Cinq-cents seront obligatoirement choisis parmi les Conventionnels. Ainsi les régicides ne quitteront pas le pouvoir. Les royalistes sont exaspérés, et avec eux - bizarre assemblage - les Jacobins, les mécontents, les ambitieux, au total beaucoup de gens.

Les sections de Paris manifestent avec violence, surtout la section Lepeletier, celle qui, sous le nom de section des Filles Saint-Thomas, a défendu les Tuileries au 10 Août. Elle invite les quarante-sept autres sections à former un Comité central pour agir contre la tyrannie de la Convention. Sous l'influence de l'abbé Brotier, chef de l'agence royaliste de Paris, pamphlétaires et journalistes se déchaînent l'abbé Morellet, La Harpe, Quatremère de Quincy, Tronson-Ducoudray, Lacretelle jeune, Fiévée attaquent la Convention et les Comités par des libelles ardents. Le Courrier républicain, le Bulletin républicain, la Gazette universelle, la Quotidienne, le Messenger du soir, bien d'autres encore sont remplis d'insultes et d'anathèmes, d'appels à la désobéissance et à l'insurrection.

[5] Loi du maximum.

La loi du maximum est une loi promulguée le 4 mai 1793 par la Convention nationale, instituant le maximum décroissant du prix des grains.

La loi du maximum spécifiait que tout cultivateur devait déclarer la quantité de grains qu'il possédait, que les ventes ne pouvaient avoir lieu qu'au marché, et que les officiers municipaux pouvaient faire des réquisitions chez les détenteurs de grains.

Le prix moyen de janvier à mai devait d'abord servir de maximum, et ce maximum devait être abaissé par des réductions successives d'environ 1/4.

Le 27 juillet 1793 parut une loi qui condamnait les accapareurs à mort.

Le 11 septembre 1793, le maximum fut uniformément fixé à 14 livres le quintal, avec le transport en sus.

Le 29 septembre 1793, la Convention promulguait une nouvelle loi, dite loi du maximum général, qui réglementait de nombreuses subsistances ainsi que les salaires.

DOSSIER 4- LE GRAND ORIENT DE FRANCE.



Le grand Orient de France est l'obédience maçonnique Française historique par excellence. Elle a vu passer de grands hommes comme Benjamin Franklin, Lafayette, Proudhon, Juies Ferry et tant d'autres.

Cette obédience est classée parmi les Grandes Loges dites **libérales et adogmatiques**, progressiste et ouverte aux évolutions de son temps. Elle autorise à recevoir des Soeurs (loges) visiteuses des autres obédiences, mais ces visites sont laissées à l'appréciation de chaque loge. Le Grand Orient se définit comme une fédération de rites. Il pratique le rite Français dit Groussier, le rite Français rétablit, le rite Ecossais ancien et accepté, le rite de Memphis-Misraïm, [voir ici Le Grand Orient de France](#) .

Le rite Écossais ancien et accepté du Grand Orient de France.

Est l'un des rites maçonniques les plus répandus dans le monde. Il fut fondé en 1801 à Charleston (États-Unis) sous l'impulsion des Frères John Mitchell et Frederic Dalcho, sur la base des Grandes Constitutions de 1786, attribuées à Frédéric II de Prusse. C'est à l'origine un Rite destiné uniquement aux grades qui suivent le grade de Maître et il n'acquière sa pleine pertinence qu'à partir du 4e degré.

Bien qu'il soit composé de 33 grades, il est habituellement pratiqué dans le cadre de deux organismes complémentaires mais distincts, «Une obédience maçonnique qui fédère des loges des trois premiers grades de la franc-maçonnerie». Une «**juridiction**» de hauts grades maçonniques, dirigée par un «Suprême Conseil», qui regroupe des ateliers du 4e au 33e degré.

Le rite Français du GODF.

Le Rite Français, également appelé parfois rite «**moderne**», est un rite maçonnique pratiqué sous différentes formes et par plusieurs obédiences Françaises. Le Rite Français est intimement lié à la naissance de la franc-maçonnerie en France. Les exilés britanniques apportent le rite des Modernes qui sera traduit, progressivement, en Français. Mais si cette forme hybride ne connaît encore le nom de Rite Français, c'est bien pour se distinguer des systèmes dits «Écossais» que celui-ci se forme. Afin d'assurer une Franc-maçonnerie à dimension nationale, le Grand Orient de France organise l'uniformisation des rites «modernes» hexagonaux dès 1782.

En 1785, le modèle est fixé pour les trois premiers degrés en «loge bleue» qui connaissent une forte influence Anglaise en distinction toujours des rites Écossais. Plusieurs réformes du rite vont être entreprises. En 1858 s'impose le Rite Français dit Murat qui revient aux fondements des Constitutions d'Anderson sans pour autant transformer durablement le rite.

Après la rupture de 1877, le Grand Collège des Rites du Grand Orient de France décide d'une nouvelle réforme. Celle-ci aura lieu en 1879 où sont évincés du Rite Français les formules à connotations religieuses dont, par exemple, la référence au Grand Architecte de l'Univers et les devoirs envers Dieu. La commission dirigée par Louis Aimable en 1886 conclura la **forme adogmatique** du rite en lui donnant une teinte positiviste.

On parlera après cette date du Rite Français dit Aimable. Ce dernier connaîtra quelques rectifications de moindre importance en 1907 pour rester tel quel jusqu'en 1938. 1938 voit l'initiative du **Grand Maître Arthur Groussier du Grand Orient de France pour une nouvelle réforme du rite**. Elle est une tentative d'un retour aux sources après la somme des rajouts et des suppressions qui rendirent le Rite Français quelque peu illisible et surtout dénué de son âme. La version définitive du **Rite Français dit Groussier sera achevée en 1955 sous l'autorité de Paul Chevalier**.

Le rite Écossais rectifié du GODF.

Le Rite Écossais Rectifié (R.E.R.) est un rite maçonnique d'essence chrétienne, fondé à Lyon en 1778. Il a été principalement élaboré par Jean-Baptiste Willermoz, (voir le dossier suite 2). Le Rite Écossais Rectifié est un rite chevaleresque, structuré en quatre grades maçonniques et un grade chevaleresque assorti d'une période probatoire d'écuyer novice formant l'Ordre intérieur. Une succession de multiples couvents a permis son élaboration progressive.

Le R.E.R. est chrétien, mais selon l'obédience ce christianisme est admis soit dans un sens strict faisant référence à la Sainte Trinité et à l'Incarnation du Verbe, soit dans un sens plus large du terme, c'est-à-dire sans référence aux dogmes chrétiens.

Il s'articule de la manière suivante :

- *Loges bleues,
- *Apprenti,
- *Compagnon,
- *Maître.

Le rite de Memphis-Misraïm.

Les Rites maçonniques égyptiens forment une famille de rites maçonniques utilisés par un assez petit nombre de loges maçonniques (de l'ordre de la centaine), principalement en France, réparties dans un assez grand nombre d'obédiences (de l'ordre d'une vingtaine). Il s'agit de rites d'inspiration mystique et hermétique. Les principaux d'entre eux sont:

- Le Rite de Misraïm,
- Le Rite de Memphis,
- Le Rite de Memphis et Misraïm (époque de Garibaldi),
- Le Rite de Memphis-Misraïm (tel que rénové par Ambelain).

Les origines,

Plusieurs Rites ou Ordres initiatiques ont existé en France à la fin du XVIIIe siècle. Ils se présentaient comme héritiers de divers courants mystiques non maçons beaucoup plus anciens. C'est le cas par exemple en 1767 des Architectes Africains, en 1780 du Rite primitif des philadelphes, en 1785 du Rite des parfaits initiés d'Égypte, en 1801 de l'Ordre sacré des Sophisiens et en 1806 des Amis du désert. Ces Rites s'inspiraient de ce que l'on appelait la «tradition égyptienne», et consistaient en une association de traditions et de textes, telles qu'ils étaient comprises à cette époque. C'est le cas par exemple du «Séthos» de l'Abbé Jean Terrasson (1731), «l'Oedipus aegyptianicus » d'Athanasius Kircher (1652) et du «Monde primitif» d'Antoine Court de Gébelin (1773). La Kabbale judéo-chrétienne, l'hermétisme néo-platonicien, l'ésotérisme, les traditions chevaleresques et autres trouvaient également là une source naturelle d'expression. C'est ainsi que Cagliostro, (voir le dossier suite 2) par exemple, qualifia le rite qu'il constitua dans les années 1780 de «**Rite de la haute maçonnerie égyptienne**». Mais c'est surtout au début du XIXe siècle, suite à la campagne d'Égypte, que l'Égyptomanie se développa le plus dans la Franc-maçonnerie comme dans l'ensemble de la société Française.

La Franc-maçonnerie est une toile imbriquée complexe de rites anciens qui ont subi des évolutions au cours du temps suivant les influences de Grands Maîtres et de la Révolution de sorte qu'il est bien difficile d'en faire l'histoire d'autant que le Grand Orient de France est né en 1773 d'une profonde transformation de la Grande Loge de France de l'époque.

Le XVIIIème siècle ne fût pas que le siècle des Lumières, et ne fût pas seulement celui de la Franc-maçonnerie, il fût aussi celui d'une profonde mutation.

Lassés du despotisme royal et de la toute puissance de la religion, les intellectuels, les fonctionnaires, les bourgeois, les clercs cherchaient à gagner leur liberté à trouver dans la science et la philosophie des réponses qu'ils n'avaient pas trouvées dans la foi, les dossiers de l'histoire.

Philosophes des Lumières et Franc-maçonnerie en défendant la science et la raison ne pouvaient que rencontrer un réel succès. Le nombre de penseurs, artistes, scientifiques, politiques de cette époque en atteste, Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Kant, Goethe, Haydn, Mozart, Newton Franklin et Lafayette, tous vinrent confirmer leurs pensées dans le secret des loges échangeant leur réflexion dans les concepts de liberté et de démocratie.

Danton et Robespierre et d'autres ont trouvé leur inspiration dans les loges.

Benjamin Franklin



Il en fût de même pour Benjamin Franklin qui eut le privilège lorsqu'il était ambassadeur à Paris de côtoyer au sein de la loge des Neufs Sœurs Voltaire et il y fût intégré, deux ans plus tard il fût élu Grand Maître. Avec d'autres penseurs du siècle il put élaborer à leur contact les grandes lignes de la déclaration d'indépendance Américaine. Un autre franc-maçon militaire de 23 ans y contribua. Il sacrifia une partie de sa fortune pour chasser les insurgés et aussi les troupes Anglaises du nouveau continent. Cet homme n'est autre que **Lafayette** appelé le héros des deux mondes.

Benjamin Franklin né le 17 janvier 1706 à Boston, décédé le 17 avril 1790 à Philadelphie, est l'une des plus illustres figures de l'histoire Américaine, à la fois écrivain, physicien et diplomate. D'abord imprimeur à Philadelphie, il se fait connaître par le succès de ses almanachs. Attaché à la liberté, **homme des lumières complet**, franc-maçon de la

tradition britannique, il est devenu membre en février 1731 de la loge de Saint-Jean à Philadelphie, l'une des premières loges maçonniques en Amérique. En mai 1732, il publiait «**Constitutions of Free Masons**» de Anderson, ceci constituait le premier livre maçonnique publié en Amérique. Le 24 juin 1732, il devint Grand Maître de la loge de Saint-Jean. De 1735 à 1738, il fut secrétaire de la loge et le 10 juin 1749 il fut élu Grand Maître de la province. L'année suivante, il céda ce poste et devint Grand Maître adjoint. Il joua un rôle actif dans la construction du premier temple maçonnique en Amérique. En visite à Boston, il visitait les franc-maçons de la loge Saint-Jean.

On comprend l'importance de la Franc-maçonnerie au moment de la révolution américaine lorsque l'on constate que **Georges Washington lui-même était franc-maçon, que neuf signataires de la Déclaration d'indépendance étaient maçons et que treize signataires de la Constitution des États-Unis en étaient aussi.**

Précurseur des «encyclopédistes» et inventeur, il démontre la nature électrique de la foudre.

Administrateur, philanthrope mais aussi savant, homme politique et diplomate, il était démocrate et élu de Philadelphie, il fût le premier grand self-made-man des États-Unis. Il représenta les colons de Pennsylvanie à Londres. Nommé Maître des postes des colonies, il est chargé de protester contre les taxes britanniques au nom des colons. Corédacteur et signataire de la Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique de 1776, il est l'un des «**pères fondateurs des États-Unis**», dont il devint le premier ambassadeur en France.

Gilbert de Motier marquis de Lafayette milite en Franc-maçonnerie.



Marie-Joseph Paul Yves Roch Gilbert du Motier, marquis de Lafayette (6 septembre 1757 - 20 mai 1834), est un général et un homme politique Français et Américain, héros de la guerre d'indépendance Américaine et personnalité de la Révolution Française. Il a été fait citoyen d'honneur des États-Unis d'Amérique en 2002, à titre posthume. Il est enterré au cimetière de Picpus, à Paris. Personnage le plus influent des débuts de la Révolution, à la chute de la Monarchie en 1792, il dut se retirer de la vie publique, pour ne rejouer de véritable rôle politique qu'à partir de la Restauration.

Lafayette est lié à la Franc-maçonnerie depuis 1774, année de son mariage avec Mademoiselle de Noailles et qu'il est resté en relation avec les milieux maçonniques en Amérique. Il a été naturellement influencé par le projet maçonnique, par ses rites, ses obédiences, sa volonté égalitaire, et son sens de la justice.

Il est initié par l'intermédiaire de son beau-frère, le Vicomte de Ségur, entra dans la loge maçonnique «La Candeur» où il fut initié en 1775 à l'âge de 18 ans. On sait que la Franc-Maçonnerie a joué un rôle d'importance dans l'accession de l'Amérique à l'indépendance. L'aristocrate Lafayette a toujours été épris de justice et de liberté. Au contact des ses frères et des philosophes du temps, il s'enflamme pour la cause de la démocratie.

L'épée maçonnique de Lafayette.



L'Amérique, cherchant à se libérer du joug britannique, sera un idéal pour ces jeunes hommes fougueux prêts à rejoindre les insurgés dont les chefs sont tous franc-maçons. Disposant d'une fortune et de l'appui de ses frères, le marquis mettra tout en œuvre pour venir en aide aux Américains et rejoindre ainsi une communauté de pensée. Son dévouement et son engagement pour la cause de la liberté, de la démocratie, de l'abolition de l'esclavage furent exemplaires. Il influencera toutes les révolutions patriotiques, d'abord en Amérique (1777), puis en France (1789), en Amérique du Sud, en Espagne (1820), à nouveau en France et en Belgique (1830) et finalement en

Pologne (1831-1833), et aussi dans d'autres mouvements en Irlande, Suisse, Italie et Allemagne.

Lafayette sera reçu franc-maçon en 1777 à la loge militaire «American Union» de par son amitié avec George Washington. Il sera également affilié à la loge «Saint-Jean d'Écosse du Contrat Social» le 24 avril 1782 et deviendra Vénérable de la Loge «**Les Amis de la Vérité**» de Rosay-en-Brie en 1806, sous l'Empire qui vit aussi de nombreux francs-maçons. Dès 1777, il écrivait à sa femme,

«Défenseur de cette liberté que j'idolâtre, libre moi-même plus que personne, en venant comme ami offrir mes services à cette république (des Etats-Unis) si intéressante, je n'y porte nul intérêt personnel. Le bonheur de l'Amérique est intimement lié au bonheur de toute l'humanité, elle va devenir le respectable et sûr asile de la vertu, de l'honnêteté, de la tolérance, de l'égalité et d'une tranquille liberté».

Quel message pour aujourd'hui! **On peut dire que Lafayette fut le type du parfait révolutionnaire.**

DOSSIER 5 - LA FRANC-MAÇONNERIE SOUS L'EMPIRE.

Une fois passée la période révolutionnaire, la Franc-maçonnerie retrouve une certaine aisance. Sorties de la clandestinité les Loges acquièrent une nouvelle audience, et l'Empire va leur en donner l'occasion.

La révolution Française a bouleversé bien des institutions et bien des pratiques. La Franc-maçonnerie n'en fut pas exempte. Après le coup d'état du 18 Brumaire qui installa le Général Bonaparte comme Consul à vie. De nombreux Ateliers maçonniques étaient en sommeil. Le Grand Orient de France continuait néanmoins ses activités. Cependant à partir de 1800 sous le nouveau régime qui s'installait des signes très positifs de reprise se sont manifestés, [voir ici](#) .

Le Grand Orient de France n'hésita pas à envoyer des émissaires en province pour concrétiser ce renouveau et l'accentuer. Au plan des effectifs, en 1800, il devait y avoir près de 100 Loges qui fonctionnaient en France dont 23 d'entre elles se trouvaient à Paris. Un relevé officiel en 1802 mentionne 114 Loges dont 27 parisiennes, plus de 1200 Loges en 1804 dont de nombreuses militaires. Si ce renouveau de la Franc-maçonnerie au plan intérieur est quantitatif, il a revêtu aussi un aspect qualitatif, car, en 1804, par un juste retour des choses, un Rite Écossais en 33 grades, apport venu d'outre atlantique, a créé un événement d'importance dont les effets sont encore sensibles actuellement sur plusieurs plans. La cause principale du développement des Loges est à rechercher dans les casernes car on s'y ennuyait beaucoup.

Il s'agit du Rite Écossais ancien et accepté du Grand Orient de France, voir le dossier suite 4.

C'est le 5 décembre 1804, à l'article 5 du Concordat entre le Grand Orient de France et la Grande Loge Générale Écossaise que les adjectifs écossais, ancien et accepté apparaissent côte à côte pour la première fois. Même si cette réunion résulte plus d'un choix idéologique que d'une rencontre issue d'un long processus historique, ces adjectifs peuvent servir de fil rouge pour expliquer la lente formation du Rite Écossais ancien et accepté, durant sept décennies environ.

Le Concordat de 1804 est l'événement majeur qui a marqué le renouveau de **l'Écossisme qui apparut en Angleterre entre 1730 et 1735**. Il représente la nécessaire continuation de l'initiation symbolique des trois premiers grades. Il se caractérise par la multiplication des grades au delà de Maître maçon. Les premiers Maîtres Écossais apparaissent à la Grande Loge en 1743 en France.

Etienne Morin[1] créa, adapta, et modifia un système en 25 degrés connu sous la dénomination du «**Rite de Perfection**» à partir de différents grades pratiqués en Europe. Il fût le grand artisan avec le Comte Auguste de Grasse-Tilly de l'évolution vers le Rite Écossais ancien et accepté en un système à 33 degrés.

Joseph Bonaparte 37ème roi d'Espagne, 7 janvier 1768- 28 juillet 1844.

Le Grand Orient de France se voit doté d'un nouveau Grand Maître, le propre frère de l'empereur Joseph Bonaparte frère aîné de Napoléon Bonaparte qui fût roi de Naples et d'Espagne. Il fût initié à la Loge la «**Parfaite Sincérité**» à Marseille. Il fût secondé dans la gestion pratique par **Jean-Jacques, Régis Cambacérés**, duc de Parme. (1753-1824), Archichancelier de l'Empire en 1804. Il participa à la rédaction du Code Civil. Grand Maître-adjoint du Grand Orient de France de 1806 à 1815. Napoléon lui assigna la mission de «**surveiller et contrôler**» la maçonnerie. Plus de 1200 loges furent constituées sous son mandat. Franc-maçon de la Loge «Ancienne et de la Réunion des Élus», à Montpellier, **Vénérable[2]** de la Loge «**Saint-Jean**» de la Grande Maîtrise, à Paris. Membre du Suprême Conseil du Rite Écossais ancien et accepté.

Portrait de Cambacérés,

homosexuel, il y en eut, et il y a encore aujourd'hui de nombreux représentants dans l'Ordre en France et Grande-Bretagne, il fut un excellent grand-maître-adjoint du Grand Orient de France.

Juillet 1804 un tournant dans l'évolution de la Franc-maçonnerie Française. Cette date marque à la fois une évolution importante du climat dans lequel travaillent les Loges, **Lalande[3]**, l'ancien Vénérable de la Loge des neufs Sœurs en 1776 témoigne que,

«l'esprit de la Maçonnerie s'est singulièrement amélioré, le résultat des observations les plus exactes est à cet égard très satisfaisant. La plupart des Loges ont célébré leur fête de la Saint-Jean, et l'on y a exprimé en général beaucoup d'attachement au gouvernement».

Un événement survient qui va changer singulièrement le cours d'une reconstruction fondée principalement sur l'extension des ateliers symboliques des trois premiers grades.

L'événement, c'est le retour en France du Comte Auguste de Grasse-Tilly. Le 4 juillet 1804, le Comte Auguste de Grasse-Tilly et sa famille débarquaient à Bordeaux, en provenance d'Amérique. Il était arrivé à Saint-Domingue fin 1789, (on voit le rapprochement avec les Antilles ou séjourna Etienne Morin, et puis Bordeaux) afin de recueillir la succession de son père, l'Amiral de Grasse décédé en janvier 1788. De Grasse-Tilly avait été reçu maçon, apprenti, avant d'avoir

atteint 18 ans, le 8 janvier 1783 à la Royal Loge, Saint-Jean d'Écosse du Contrat Social à l'Or de Paris. Il était lieutenant au Régiment d'infanterie du Roi. Il figure au tableau de la Loge jusqu'en 1787, en disparaît en 1788 et 1789.

Nanti du titre de **Grand Commandeur ad vitam d'un Suprême Conseil de Charleston des Isles du Vent et sous le Vent et membre, apportant un rite en 33 degrés, dénommé «Écossais ancien et accepté»**, l'ensemble «justifié» par un document précieux entre tous, son «**Livre d'Or**», dont une analyse rigoureuse montre qu'il fut fabriqué dans un but très précis.

C'est en décembre 1802 qu'une circulaire aux deux hémisphères annonça la création d'un Suprême Conseil du 33ème degré des États-Unis d'Amérique le 31 mai 1801 à Charleston.

Ce que n'avoua pas de Grasse, c'est qu'il avait soigneusement préparé l'introduction et la mise en place, en France, de ce rite, **qui naquit officiellement à Paris le 22 décembre 1804**, dont il affirmait la suprématie sur tous les autres, une prétention constante de l'Écossisme depuis 1730 date de ses premières manifestations en Angleterre, et dont il serait, lui, l'unique Grand Commandeur à vie, le Chef Suprême, en vertu des trop célèbres **Constitutions apocryphes[4]** de Frédéric le Grand de 1786. Ce fût une première division qui apparaissait au sein de la Franc-maçonnerie.

De nombreux courants initiatiques ont participé à la structure du Rite, et on peut affirmer que l'Écossisme a reçu des apports de nombreuses Traditions:

- * Égyptienne avec son rameau hermétique
- * Grecque, orphique et pythagoricienne
- * Hébraïque avec sa branche Cabalistique
- * Chrétienne avec l'alchimie
- * Et surtout Chevaleresque à travers les influences teutoniques et templières.

Le R.E.A.A. réalise, en fait, une rigoureuse unité totalité, et se définit comme un Ordre initiatique, traditionnel, maçonnique, chevaleresque, international, et universaliste.

Le but final du R.E.A.A. est, comme le précisent les Grandes Constitutions de 1786, «l'union, le bonheur, le progrès, et le bien être de la famille humaine, en général, et de chaque homme individuellement». La démarche initiatique du Rite se fait à la Gloire de Grand Architecte de l'Univers, dont l'interprétation est du seul ressort de chacun, avec la présence en Loge du Volume de la Loi sacrée, la Bible, ouvert sur l'Autel des serments.

Le 31 octobre 1804 c'est la préparation et la signature du Concordat maçonnique du 5 décembre 1804. Mené rapidement et dans la plus grande discrétion, il consacre l'union du Grand Orient De France et de Grande Loge Générale Écossaise, car Napoléon ne voulait qu'une seule Maçonnerie. Il ne s'encombrait ni des subtilités initiatiques sous-jacentes, ni des sous-entendus juridiques dans une prise de pouvoir par l'un ou par l'autre des deux protagonistes.

Le Concordat est une forme juridique qui a été très employé sous le Consulat et l'Empire.

Un Concordat est avant tout un traité de droit international par lequel le Saint-Siège et un État souverain règlent l'ensemble des questions concernant les institutions et les activités de l'Église catholique sur un terrain donné. Il est négocié, signé et ratifié selon la procédure des traités internationaux.

On a choisi la même procédure pour régler les questions entre le Grand Orient de France et la Grande Loge Générale Écossaise. Mais, n'était-il pas abusif d'étendre ce type de traité pour régulariser les rapports des différentes expressions de la Franc-maçonnerie Française. Le choix de cette formule concordataire avait peut-être pour but, dans l'esprit de ceux qui l'ont choisi, de marquer par un acte particulièrement solennel l'unité de la Franc-maçonnerie Française.

Dans ce Concordat étatique, tout démontre, malgré l'opinion que Bonaparte puis Napoléon pouvait avoir pour la Franc-maçonnerie, l'importance qu'il attachait à son existence **plus représentative de sa magnificence** que de son poids institutionnel et surtout la confiance qu'il mettait dans ses représentants pour qu'il en soit ainsi. Ce n'est ni le Prince Joseph, ni sa majesté impériale le Prince Louis qui avaient été désignés pour en devenir les Maîtres qui exercèrent le pouvoir mais bel et bien l'Archichancelier Cambacérès et quelques généraux du Consulat et de l'Empire dont principalement Kellermann et Masséna qui en ont eu la charge et leur ont apporté le lustre.

Si l'on fait le bilan des cinq années qui conduisirent la Franc-maçonnerie Française de son réveil au Concordat de 1804, il est particulièrement positif quantitativement et qualitativement. Elle a repris complètement sa place et s'est diversifiée. Si elle a connu des crises, des hésitations et des moments fastes et pénalisants, elle n'a jamais cessé de progresser en regard de ses finalités.

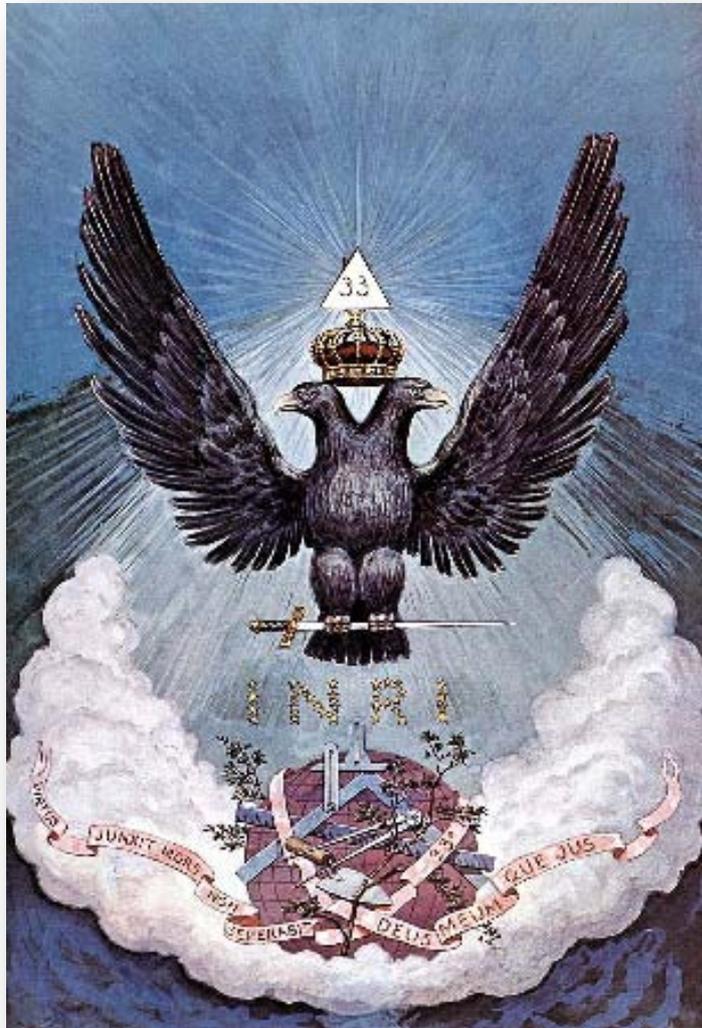
La méthodologie de l'Écossisme est basée sur une conception traditionnelle de l'homme, corps, âme, et esprit, et sur des voies de réalisation spirituelle correspondantes, voies de connaissance, d'amour, et d'action, hiérarchisées mais en fait étroitement mêlées.

La démarche initiatique écossaise, propose une progression lente et structurée vers la Connaissance en trente trois degrés, qui sont autant d'états à réaliser, pour créer dans l'être un certain degré de plénitude.

La hiérarchie des trente trois degrés, pyramide avec base et sommet, se décompose ainsi après ceux d'Apprenti, Compagnon maçon, Maître maçon définit par Loges bleues:

- Les Loges de Perfection, ou degrés Salomoniens, ateliers du 4ème au 14ème degré.
- Les Chapitres, ateliers du 15ème au 18ème degré.
- Les Aréopages , ateliers du 19ème au 30ème degré .
- Les Tribunaux, atelier du 31ème degré.
- Les Consistoires, atelier du 32ème.
- Le Conseil suprême, atelier du 33ème.

La représentation symbolique du 33ème degré



On y voit l'équerre et le compas mais aussi le lien avec le Christ.

La majorité des grands du régime étaient Franc-maçons.

Chez les Maréchaux on trouve, **Augerau** (Loge, les enfants de Mars de la Hague en Hollande), **Bernadotte** (Loge militaire), **Brune**, **Grouchy** (Loge, l'hégoïsme à Beauvais), **Kellermann** (Loge Saint Napoléon à Paris), **Lannes**, **Lefebvre**, **Mac Donald** (Loge Centre des Amis à Paris), **Masséna** (Loge Les Vrais Amis Réunis à Nice), **Moncey**, **Mortier** (Loge les Amis réunis à Lille), **Murat** (Loge l'Heureuse Rencontre à Milan), **Ney** (Loge Saint-Jean de Jérusalem à Nancy), **Oudinot**, la même loge que Ney, **Pérignon**, **Sérurier** (Loge Saint Alexandre d'Ecosse), et **Soult**. **Fouché** de son côté est un vieux Franc-maçon initié avant la Révolution dans la Loge Sophie Madeleine Reine de Suède à l'Orient d'Arras. **Talleyrand** initié à la Loge l'Impériale des Francs

Chevaliers restera apprenti sa vie entière, (paragraphe les dossiers d'actualité de l'histoire de Philippe Valode).

[1] Etienne Morin,

né vers 1717 à Cahors et mort à la Jamaïque en 1771, fut un négociant travaillant entre les Antilles et Bordeaux. Il est surtout connu pour le rôle central qu'il joua en Franc-maçonnerie dans la genèse du Rite écossais ancien et accepté. Reçu dans la Franc-maçonnerie des hauts-grades depuis 1744 fonda une «Loge écossaise» au Cap Français, au nord de la colonie de Saint-Domingue. Le 27 août 1761, à Paris, Morin **reçut une patente signée des officiers de la Grande Loge le nommant** «Grand Inspecteur pour toutes les parties du Monde». Morin pratiquait un rite nommé «Rite du royal secret» en 25 degrés dont le plus haut se nommait «Sublime Prince du Royal Secret» actuel 32ème degré du R.E.A.A. aujourd'hui, et qui découlait peut-être lui-même du rite pratiqué à Paris par le «Conseil des Empereurs d'Orient et d'Occident »

[2] Vénérable,

Maître maçon élu par ses pairs pour diriger l'Atelier pendant une année.

[3]Lalande,

dit Lefrançais de Lalande, Bourg-en-Bresse, 11 juillet 1732 – Paris, 4 avril 1807, ancien Vénérable. Astronome remarquable, il a écrit 17 volumes, «la publication utile de l'almanach de la connaissance du temps», suivie d'un traité d'astronomie, il a été nommé professeur au Collège Royal aujourd'hui Collège de France.

[4] Apocryphe,

du mot grec qui signifie caché. Que l'église ne reconnaisse pas, n'admet pas dans le canon biblique. XVIIème siècle dont l'authenticité est au moins douteuse. On remarque très bien dans le Dictionnaire encyclopédique que les divines Écritures pouvaient être à la fois sacrées et apocryphes: sacrées, parce qu'elles sont indubitablement dictées par Dieu même; apocryphes, parce qu'elles étaient cachées aux nations et même au peuple juif, [voir ici dictionnaire philosophique oeuvres complètes de Voltaire](#) . Frédéric le Grand, Frédéric II de Prusse fait entrer son pays dans la cour des grandes puissances Européennes, après avoir fréquenté Voltaire. Il devint célèbre pour être l'un des porteurs de l'idéal du prince du siècle des Lumières en tant que despote éclairé.

DOSSIER 6 - SOUS LE SECOND EMPIRE.

La fin de l'Empire entraîne un important affaiblissement de la Franc-maçonnerie Française qui avait été l'un de ses piliers, et voit son nombre de loges décroître.

Pendant tout le XIXe siècle la Franc-maçonnerie Française se démocratise et se politise peu à peu, de nombreux francs-maçons sont parmi les révolutionnaires de 1830 et à l'exception de **Lamartine [1]** et **Ledru-Rollin [2]**, tous les membres du gouvernement provisoire de 1848 sont francs-maçons. Suite aux excommunications répétées de l'Église catholique, devenues applicables en France depuis le Concordat, les catholiques quittent progressivement les loges, qui, par contrecoup, **deviennent de plus en plus anticléricales**.

Nous sommes en 1851 l'année du coup d'État du 02 décembre, Napoléon III met fin à la Deuxième République ce qui lui permet d'imposer une nouvelle constitution. Le Second Empire commence par une période dite autoritaire tandis que la seconde est dite libérale. Napoléon III, comme son oncle l'avait fait avant lui, offre sa protection à la Franc-maçonnerie Française, tout en la mettant sous tutelle.

Il obtient du Grand Orient de France que celui-ci élise le 09 janvier **le Prince Murat [3]** à la **Grande Maîtrise** en 1852 par l'Assemblée Générale à l'unanimité des **132 membres présents**. Le nouveau Grand Maître a été initié en Amérique. Au tableau du Grand Orient figurent trois cent trente loges, soixante trois à Paris et en banlieue, deux cent vingt deux en province, vingt neuf aux colonies, seize à l'étranger. On compte également cent trente Chapitres, vingt sept Conseils, un Tribunal, treize Consistoires, un Grand Collège des Rites.

Le Prince Murat occupera ce poste de 1852 à 1860. Il est âgé de 48 ans à son élection et va se montrer très autoritaire dans ses fonctions. Son administration très critiquable et très critiquée provoqua très vite une crise qui touchera de nombreux Ateliers de province. Il créa la Société civile et l'une des premières décisions sera de signer le 29 mars une circulaire relative à l'érection d'un Temple digne de la Maçonnerie Française.

Ce temple sera édifié au 16 rue Cadet, 1853/1854. Il est aujourd'hui le siège du Grand Orient et du Grand Collège des Rites [4].

En 1859, lorsque le gouvernement impérial sera amené, dans le cadre de la guerre d'Italie à protéger le Saint-Siège le prince Murat en sa qualité de sénateur se heurta à la majorité des membres du Grand Orient à propos de l'unité Italienne et du pouvoir temporel du pape. Le Grand Maître sera amené à sévir et il n'hésitera pas à suspendre de nombreux Vénérables et notamment le Frère Antoine Baille Vénérable de «**La Réunion des Amis Choisis à Marseille**» par un décret du Grand Maître pour avoir publié une brochure Maçonnique dans laquelle il critiquait le régime impérial le dénonçant comme autoritaire et dictatorial. Dès lors, son autorité sera combattue au sein de l'Ordre. L'acquisition de l'hôtel de la rue Cadet provoqua de tels embarras financiers que Le Grand Orient en souffrira plusieurs années. Cette crise lui fût fatale. A la suite d'incidents, à la demande de Napoléon III, il donna sa démission le 29 juillet 1861 et le maréchal Magnan lui succéda.

En 1862, Napoléon III décida de nommer lui-même son successeur, en la personne du **Maréchal Magnan**[5] qui n'était pas franc-maçon et auquel il fallut conférer rituellement en toute hâte **les 33 degrés de l'Écossisme**. Présidant pour la première fois le Conseil le 15 janvier 1862, il déclarait,

«**votre Grand Maître n'est qu'un Frère de plus parmi nous, «primus inter pares». N'hésitez pas à me donner en pleine franchise les avis que je vous demanderais et vous me trouverez toujours prêt à recevoir vos observations, et s'il y a lieu, à les discuter librement**».

Sa première entreprise fut en 1862 de tenter d'aborder le Suprême Conseil ambition à laquelle Napoléon avait dû renoncer. Magnan à son tour se heurta à l'irréductible opposition de cette institution par la voix de son Souverain Grand Commandeur le Frère académicien Jean Viennet (1777-1868), ce qui obligea Louis Napoléon à renoncer à la fusion.

Le décret impérial ne mentionna pas l'autre obédience maçonnique Française, le «**Rite écossais**», dirigé par Jean Viennet, et parvint de justesse à conserver son indépendance. Deux ans plus tard, l'empereur autorisa de nouveau le Grand Orient à élire son Grand Maître. **Magnan fut élu et resta Grand Maître jusqu'à sa mort en 1865**. L'archevêque de Paris donna l'absoute devant son cercueil revêtu de ses insignes maçonniques, ce qui lui fut reproché ensuite par le pape. Tirant la leçon de cette période d'autoritarisme, l'Assemblée Générale vota d'importantes modifications aux textes de 1854,

- 1- le Conseil particulier du Grand Maître était supprimé
- 2- - le Grand Orient se composera d'un Grand Maître, du Conseil de l'Ordre, des présidents d'Ateliers ou des délégués d'Ateliers.

En 1870, on compte environ 18000 francs-maçons au Grand Orient de France et 6000 au Rite écossais.

Le maréchal Magnan essuya un échec relatif à sa proposition de reconnaissance de la Maçonnerie en tant que Société civile d'utilité publique. Il voulait libérer le Grand Orient des dettes résultant de l'achat de l'immeuble de la rue Cadet servant de Temple maçonnique, ce qui impliquait la **communication des statuts du Grand Orient à l'autorité civile** conduisant, par l'application d'un article, à la désignation du **Grand Maître par le chef de l'État**.

En mars 1871 commence la **Commune de Paris [6]**, voir ici, dans laquelle les francs-maçons de la capitale s'impliqueront fortement. L'intervention décisive est celle du Frère Émile Thirifocq (Lille 1824-1900) militant socialiste, il est initié le 9 janvier 1850 à la loge «**Jérusalem Écossaise 99 du Suprême Conseil**» il en devient le Secrétaire l'année suivante, l'Orateur en 1854 et le Vénérable en 1864.

Il est aussi déiste (personne qui professe le déisme, déisme philosophie de ceux qui admettent l'existence d'une divinité). Orateur de la première section de la Grande Loge Centrale, il présente en mars 1869 un projet de réformes du Suprême Conseil que celui-ci rejette, et défend vainement le maintien de la croyance en «**une puissance infinie désignée sous le nom de Grand Architecte de l'Univers**». En 1870, il rallie la loge naissante «**Le Libre Examen**» destinée à

regrouper des «**déistes rationnels**» qui, poursuivent avec l'Alliance religieuse universelle le chimérique espoir de réaliser une synthèse des religions.

Il propose de dire à Versailles que, «**si dans les 48 heures on n'a pas pris une résolution tendant à la pacification, on plantera les drapeaux maçonniques sur les remparts**» et que, «**si un seul est troué par un boulet ou par une balle, nous courrons tous aux armes pour venger cette profanation**».



*Les bannières
maçonniques
flottent sur les
barricades de la
porte Maillot lors
de la Commune
de Paris,
29-30 avril 1871.
Gravure anglaise*

Une autre fraction «**conciliatrice**» fonde autour de **Charles Floquet [7]**, la Ligue ou l'Union républicaine pour les droits de Paris. Floquet sent le danger, il accepte la possibilité de se rendre entre les combattants mais exclut que la maçonnerie puisse «**sortir le glaive**». Il évoque l'action de la Ligue, ce qui provoque une montée à la tribune des partisans de la Commune.

Le président de la Ligue est contraint de lire une motion qui invite les loges à planter leurs bannières sur les remparts. Le vacarme devient général, à la sortie, un cortège de 2 000 personnes se constitue. Bannières déployées, sous la conduite de **Ranvier [8]** et de Thirifocq, il se rend à l'Hôtel de Ville. La Commune interrompt ses travaux pour le recevoir dans la cour d'honneur.



Thirifocq annonce le ralliement de la maçonnerie à la Commune après une ultime tentative conciliatrice. Jules Vallès [9] propose que l'on échange les bannières et les drapeaux, et qu'un maçon tienne le drapeau rouge et qu'un élu se saisisse d'une bannière maçonnique. Puis la manifestation, drapeaux rouges et bannières mélangées, se rend rue Cadet où elle se disperse après une intervention de Ravvier. Les conciliateurs s'inquiètent de ce dérapage. Une réunion restreinte est organisée, le 28 avril au soir, rue Cadet, avec 6 conseillers de l'ordre, des Vénérables et quelques personnalités dont Charles Floquet et Victor Considerant [10]. Ils adoptent une motion rappelant que seule une réunion de toutes les loges peut prendre le titre d'assemblée générale de la maçonnerie Française et que le Grand Orient n'est pas lié par la décision prise au Châtelet. Il s'agit de protéger l'Obéissance de représentations futures. De nombreux francs-maçons figurent parmi les révolutionnaires, dont Jules Vallès ou Élisée Reclus [11].

Le 29 avril 1871 eut lieu une grande manifestation rassemblant devant les forces Versailles

plusieurs milliers de francs-maçons des deux obédiences derrière des dizaines de bannières. Cette manifestation fut suivie de l'entrevue entre les deux émissaires de la Commune (dont Thirifocq) et Adolphe Thiers [12], qui se solda par un échec puis par l'écrasement de la Commune par les Versaillais.

Contrairement à celles de Paris, les loges de province ne soutinrent pas la Commune et, dès la fin de celle-ci, le Grand Orient désavoua officiellement l'action des loges parisiennes pour se rallier à Thiers et à la Troisième République dans laquelle il fut amené à jouer un rôle de premier plan.



Marianne maçonnique, Jacques France 1879.

Le 8 juillet 1875, Jules Ferry [13] (futur ministre de l'Instruction Publique de la République) et Émile Littré [14] (auteur du dictionnaire éponyme) sont initiés par la loge «la Clémentine Amitié».

La République Française, qui veut ouvrir des écoles laïques sur tout le territoire entre en conflit ouvert avec l'Église catholique qui s'y oppose.

C'est dans ce contexte que le Grand Orient, qui apporte officiellement son soutien à la République, décide en 1877 **de supprimer pour ses membres l'obligation de croire en l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme**, et pour ses loges l'obligation de travailler «**A La Gloire du Grand Architecte de l'Univers**». En théorie chaque loge reste libre de son choix de continuer ou pas à respecter cet ancien landmark de la Franc-maçonnerie, mais en pratique, dans un climat envenimé par 30 années de **conflit ouvert entre la République et l'ancienne religion d'État, toutes les références à la religion seront progressivement supprimées des rituels du Grand Orient**.

Du côté du Rite écossais du Suprême Conseil de France, l'obligation traditionnelle n'est pas supprimée, mais son Grand Commandeur Crémieux rappellera avec vigueur dès 1876 que sa juridiction n'impose «aucune forme au Grand Architecte de l'Univers».

Le Suprême Conseil doit également faire face à une fronde des loges des trois premiers grades, qui entendent s'affranchir de sa tutelle. Il finira par leur accorder leur indépendance au sein de la Grande Loge de France (2e du nom) fondée en 1894 pour administrer les trois premiers grades de la franc-maçonnerie du Rite écossais ancien et accepté.

De 1893 à 1899, **la France voit se constituer la première obédience maçonnique mixte**, qui deviendra très rapidement internationale, l'Ordre mixte international du Droit humain, qui adopte lui aussi le Rite écossais ancien et accepté.

[1] Lamartine.

Lamartine peint par Decaisne musée de Mâcon.



Alphonse Marie Louis de Prat de Lamartine, né à Mâcon le 21 octobre 1790 et mort à Paris le 28 février, 1869, est un poète, un écrivain, un historien et un homme politique. Il appartient au mouvement romantique, sa poésie lyrique incarne une idéalisation de la nature.

En 1848, à l'occasion de la chute de Louis-Philippe et de la proclamation de la Seconde République, Lamartine fait partie de la Commission du gouvernement provisoire. Il est ainsi Ministre des Affaires étrangères de février à mai 1848. Partisan d'une révolution politique, il est plus proche des **libéraux** que des partisans d'une réforme politique et sociale, «**Louis Blanc**, (Louis Jean Joseph Blanc homme politique et historien, **Martin Albert**, (Alexandre Martin Albert socialiste connu sous la révolution de 1848) etc....»

Le 25 février 1848, il s'oppose ainsi à l'adoption du drapeau rouge. De concert avec **François Arago** (François Jean Dominique Arago astronome physicien et homme politique), il mène une politique modérée. **C'est lui qui signe le décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848**. Le 10 mai 1848, le gouvernement provisoire est remplacé par une commission exécutive, dont ont été exclus les plus à gauche (Louis Blanc, etc.). Lamartine siège

alors avec Arago (également président de la Commission), Garnier-Pagès, Ledru-Rollin et Saint-Georges.

On lui doit notamment le célèbre poème «**Le Lac**», voir [ici](#).

«Ô lac ! l'année à peine a fini sa carrière,
Et près des flots chéris qu'elle devait revoir,
Regarde ! je viens seul m'asseoir sur cette pierre
Où tu la vis s'asseoir !

(...)

Ô temps ! Suspends ton vol, et vous, heures propices !
Suspendez votre cours :
Laissez-nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours !

(...)

Aimons donc, aimons donc ! de l'heure fugitive,
Hâtons-nous, jouissons !
L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive ;
Il coule, et nous passons !

(...) »

Ce passage du poème «Le Lac», de Lamartine, évoque l'apparente impuissance de l'homme face à la fuite du temps. Mais dans un commentaire sur son propre poème, le même Lamartine parle du sablier. Certes, il symbolise «**la chute éternelle du temps, son écoulement inexorable et son aboutissement, dans le cycle humain, à la mort**». Mais toujours pour Lamartine, le sablier, **parce qu'il peut être renversé**, signifie aussi la possibilité de renverser le temps, de retourner aux origines. De brèves réflexions sur le sablier et le temps qui passe [ici](#) .

[2] Ledru-Rollin.

Alexandre-Auguste Ledru-Rollin, né à Paris le 2 février 1807 et mort à Fontenay-aux-Roses (Seine actuellement Hauts-de-Seine) le 31 décembre 1874, est un avocat et homme politique. Il fut candidat à l'élection présidentielle Française de 1848. Républicain progressiste, il est l'un des chefs de file de la campagne des banquets. Seconde figure du gouvernement provisoire, il fait adopter par décret le suffrage universel Français, **un homme de gauche tout comme Lamartine sur sa fin.**

A 22 ans il est avocat au barreau de Paris, il se signale par ses plaidoyers en faveur des journalistes républicains. Élu député du Mans en 1841 en remplacement d'un des chefs républicains, Étienne Garnier-Pagès, il siège à l'extrême-gauche.

Il publie en 1846 un manifeste dans lequel il réclame le suffrage universel ce qui lui vaut un procès retentissant. Certes, ses idées économiques manquent de rigueur, mais il exprime des principes républicains très fermes. Il s'oppose à la Monarchie de Juillet et se joint à Alphonse de Lamartine pour dénoncer les «**féodalités de l'argent**» et **le capitalisme nouveau**. Rapidement, il devient une figure radicale très **importante de la Chambre, voulant** changer les institutions à leurs racines même (en particulier l'adoption du suffrage universel).

[3] Le prince Murat,**Lucien troisième prince Murat.**

Lucien Charles Joseph Napoléon Murat, né à Milan (Italie) le 16 mai 1803 et décédé à Paris le 10 avril 1878, le second fils de Joachim Murat et de Caroline Bonaparte, est prince de Naples, prince de Pontecorvo, **puis 3e prince Murat.**

Il fut élu député du Lot à la Constituante, puis député de la Seine à la Législative de 1849, il fut membre du comité des Affaires étrangères. Le 3 octobre 1849, il fut ministre plénipotentiaire à Turin (1849-1850). Cette même année, il fut choisi comme colonel par la garde nationale de la banlieue de Paris. Devenu sénateur à la suite du coup d'État par décret du 25 janvier 1852, il obtint en 1853 le titre de prince. Au lendemain du coup d'État de décembre 1851, les dignitaires du Grand Orient, Berville et Desanlis ne virent d'autres moyens pour sauver l'obédience que d'offrir la grande maîtrise au prince Murat qui l'accepta.

Il fit voter la constitution de 1854 qui donnait au Grand-Maître, élu pour sept ans, de grands pouvoirs.

[4] Le Temple du Grand Orient de France, devenu musée.

Le musée du Grand Orient de France a été créé en 1889 sur l'emplacement de l'Hotel Cadet, acheté en 1851, au 16 de la rue Cadet, dans le 9ème arrondissement. Installé dans l'hôtel de Chaulnes, ancienne propriété de la famille Grimaldi, siège du Grand-Orient de France depuis 1851. Le musée occupe l'ancienne salle de bal. Le bâtiment comprend 17 temples maçonniques dont le temple n° 1 dans le style «seconde empire» et le temple n°4 dans le style «art déco».

Le musée est créé en 1973 à la suite de l'exposition organisée pour commémorer le bicentenaire de la fondation à Paris du Grand-Orient de France. Il a été complété par des acquisitions et le retour des archives maçonniques spoliées pendant l'occupation et restituées par le gouvernement russe en l'an 2001. Le musée présente l'histoire de la Franc-maçonnerie à l'aide de textes, peintures, portraits estampes, emblèmes, symboles, collection de tabliers de différents grades, de soies brodées ou peintes. Depuis 1998 le musée mène une politique active d'acquisition et de développement culturel.

[5] Maréchal Magnan.

Le maréchal Magnan est né le 7 décembre 1791 à Paris et décédé le 29 mai 1865 à Paris. Une carrière militaire exemplaire Magnan est élu député de la Seine. A la même époque, le prince président lui confie le commandement des 30 000 hommes réunis sur le Rhin, à la suite des insurrections du Palatinat et du duché de Bade. En 1851, Magnan est nommé commandant de l'armée de Paris, en lieu et place de Baraguey d'Hilliers jugé peu sûr, démissionne de ses fonctions de député et participe avec ardeur au coup d'Etat du 2 décembre. En 1852, il cumule les récompenses pour ses services au prince président, sénateur, maréchal de France, grand veneur. Il est aussi conseiller général puis président du conseil général du Bas-Rhin. De 1851 à sa mort, il commande sans interruption les troupes militaires de la capitale. Il est mis à l'honneur lors du transfert des cendres de Napoléon Ier, le 2 avril 1861 aux Invalides, et porte le collier de la Légion d'honneur.

[6] La Commune de Paris,

La Commune de Paris désigne une période insurrectionnelle à Paris qui dura deux mois environ, du 18 mars 1871 jusqu'à la «**semaine sanglante**», 21-28 mai. Cette insurrection contre le gouvernement issu de l'Assemblée nationale, qui venait d'être élue au suffrage universel, établit une organisation proche de l'autogestion pour gérer la ville. Dans plusieurs autres villes de France (Marseille, Lyon, Saint-Étienne, Narbonne, Toulouse, Le Creusot, Limoges), des communes furent proclamées à partir du 23 mars 1871, mais elles furent toutes rapidement réprimées. Pour Karl Marx, c'est la première insurrection prolétarienne autonome.

[7] Charles Floquet,

Charles, Thomas Floquet, habituellement désigné sous le nom de Charles Floquet, né le 2 octobre 1828 à Saint-Jean-Pied-de-Port (Pyrénées-Atlantiques), mort le 18 janvier 1896 à Paris, homme politique avocat au barreau de Paris 1851.

Fervent partisan de la République, il chercha à éviter la guerre civile lors de la Commune. Il se distingue en blessant, malgré son grand âge, le général Boulanger au cours d'un duel provoqué par un échange verbal à la Chambre. Charles Floquet avait en effet déclaré à Georges Boulanger, **«a votre âge, Napoléon était mort et vous ne serez jamais que le «Sieyès» d'une constitution mort-née»**.

Emmanuel-Joseph Sieyès est un homme d'église, homme politique et essayiste. Siéyès devient célèbre dès 1788 par son Essai sur les privilèges. Mais c'est plus encore sa brochure de 1789.

Qu'est-ce que le tiers état ?

Texte fondateur de la Révolution Française, qui obtint un grand retentissement et assure sa popularité. Il prend ainsi une part active à la Révolution Française jusqu'à sa fin, par sa participation au coup d'État du 18 brumaire. En 1789, élu député du tiers État aux États généraux, il rédigea le serment du Jeu de paume et travailla à la rédaction de la Constitution. Élu dans trois départements à la Convention, il vota la mort du roi.

[8] Ranvier.

Gabriel Ranvier est peintre et décorateur sur porcelaine. Il est né le 8 juillet 1828 à Baugy (dans le Cher) le 8 juillet 1828 et est mort le 25 novembre 1879 à Belleville.

C'est une personnalité de la Commune de Paris fils d'un cordonnier, initié franc-maçon en 1863, **blanquiste [8.1]**, il milite pour la Révolution à la fin du Second Empire dans les réunions publiques à Belleville, ce qui lui vaut d'être condamné à la prison pour **«attaque contre le gouvernement établi»**.

Délégué au Comité central de la Garde nationale, il est impliqué dans l'insurrection du 18 mars 1871 qui marque le début de la Commune, date à laquelle il reprend ses fonctions de maire du XXe. Élu au Conseil de la Commune le 26 mars par cet arrondissement, c'est lui qui proclame la Commune à l'Hôtel de Ville de Paris le 28. Siégeant dès le 30 mars à la commission militaire, Ranvier prend part à la désastreuse expédition contre Versailles du 3 avril. Le 1er mai, il vote pour l'institution d'un Comité de Salut public et combat avec acharnement pendant la Semaine sanglante jusqu'au dernier jour de la Commune le 28 mai.

Il est de nouveau jugé et condamné à la peine de mort par le 4^e conseil de guerre le 14 juillet 1874 pour excitation «**à la guerre civile**», «**fonction dans des bandes armées**», «**incendie**», provocations «**à faire des barricades**» et «**à l'assassinat des otages**». Il gagne l'Italie en 1878. Non amnistié, malade, passant par Paris, Gabriel Ranvier meurt à Belleville le 25 novembre 1879.

[8.1] Le Blanquisme,

Le blanquisme est un courant politique dont le nom vient de la personne d'Auguste Blanqui, socialiste du XIX^e siècle.

Blanqui affirmait que la révolution devait être le résultat d'une impulsion donnée **par un petit groupe** organisé de révolutionnaires, qui donneraient le «**coup de main**» nécessaire à amener la peuple vers la révolution. Les révolutionnaires arrivant ainsi au pouvoir seraient en charge d'instaurer le nouveau système, socialiste. Engels (Friedrich Engels 28/11/1820-05/08/1895, est philosophe théoricien socialiste Allemand ami de Karl Marx) définit ainsi le blanquisme dans «**Le programme des émigrés blanquistes de la Commune**» en 1873,

«**Blanqui est essentiellement un révolutionnaire politique, qui n'est socialiste que de sentiment, par sympathie pour les souffrances du peuple, mais il n'a pas de théorie socialiste ni de projets pratiques de transformation sociale. Dans son activité politique il fut avant tout un «homme d'action» qui croyait qu'une petite minorité bien organisée pourrait, en essayant au bon moment d'effectuer un coup de main révolutionnaire, entraîner à sa suite, par quelques premiers succès la masse du peuple et réaliser ainsi une révolution victorieuse**».

L'idée blanquiste est que toute **révolution est l'œuvre d'une petite minorité** qui dérive automatiquement vers la nécessité d'une dictature après le succès de l'insurrection, d'une dictature que n'exerce naturellement pas toute la classe révolutionnaire, le prolétariat, mais le petit nombre de ceux qui ont effectué le coup de main et qui, à leur tour, sont soumis d'avance à la dictature d'une ou de plusieurs personnes. L'on voit que Blanqui est un révolutionnaire de la génération précédente.

[9] **Jules Vallès**, de son vrai nom, «Jules Vallez», qu'il ne transformera en «Vallès» que lorsqu'il se mettra à écrire, né au Puy-en-Velay (Haute-Loire) le 11 juin 1832 et décédé à Paris le 14 février 1885, est un journaliste, écrivain et homme politique.

Fondateur du journal «**Le Cri du Peuple**», il est un des élus de la Commune de Paris. Condamné à mort, il dut s'exiler à Londres (de 1871 à 1880).

L'insurgé,

Photographie de Jules Vallès

1868, «La Rue» cesse de paraître. Condamné à deux mois de prison pour des articles sur la police, Jules Vallès est emprisonné à Sainte-Pélagie. Il y fonde le Journal de Sainte-Pélagie.



* 1869, Jules Vallès fonde le journal «Le Peuple» (quelques numéros), puis le journal «Le Réfractaire» (3 numéros). En mai, il est candidat aux élections législatives contre un «républicain», Jules Simon, et un «impérial», Lachaud. Son programme,

«J'ai toujours été l'avocat des pauvres, je deviens le candidat du travail, je serai le député de la misère ! La misère ! Tant qu'il y aura un soldat, un bourreau, un prêtre, un gabelou, un rat-de-cave, un sergent de ville cru sur serment, un fonctionnaire irresponsable, un magistrat inamovible, tant qu'il y aura tout cela à payer, peuple, tu seras misérable !»

Jules Vallès, accusé de diviser le camp républicain par sa candidature, est battu. En octobre, voyage sur le champ de bataille de Waterloo pour le dictionnaire Larousse, son article ne sera pas publié.

* 1870, Jules Vallès relance son journal «La Rue». Écrit à La Marseillaise (journal). La guerre contre la Prusse est déclarée. Jules Vallès, «pacifiste», est arrêté. En septembre, la guerre est perdue, avec la prise de Sedan c'est la chute de l'Empire. La République est proclamée le 4 septembre. Vallès est opposé au «**Gouvernement de la Défense nationale**». Préparation à la journée révolutionnaire du 31 octobre.

* 1871, **La Commune de Paris**

* 6 janvier, Vallès est un des quatre rédacteurs de L'Affiche Rouge proclamation au peuple de Paris pour dénoncer «**la trahison du gouvernement du 4 septembre**» et pour réclamer «la réquisition générale, le rationnement gratuit, l'attaque en masse». Elle se terminait par, «**Place au peuple ! Place à la Commune !**».

Février, Jules Vallès fonde le Cri du Peuple. «la Sociale arrive, entendez-vous ! Elle arrive à pas de géant, apportant non la mort, mais le salut».

* 18 mars - 28 mai, la Commune de Paris.

26 mars, élection de Jules Vallès à la Commune par 4 403 voix sur 6 467 votants du XV^e arrondissement. Durant la Commune, Jules Vallès intervient contre les arbitraires, pour la liberté de la presse. Le Cri du Peuple (83 numéros du 22 février au 23 mai 1871) fut, avec Le Père Duchêne, le journal le mieux vendu de cette période. Vallès siégea d'abord à la commission de l'enseignement, puis à celle des relations extérieures. Il appartient à la minorité opposée à la

dictature d'un comité de Salut public. Durant la Semaine Sanglante 20 000 personnes seront fusillées par l'armée de Versailles. **Deux faux Vallès seront exécutés par méprise.**

[10] Victor Considerant.



est un philosophe, économiste et polytechnicien (promotion de 1826), adepte du fouriérisme, né à Salins-les-Bains (Jura) le 12 octobre 1808, mort à Paris le 27 décembre 1893.

Penseur socialiste.

Il s'attache à développer les thèses de Fourier, notamment sur l'idée du phalanstère. Il s'installe à Paris, où il publie divers journaux, notamment sur l'idée du «Phalanstère», «La réforme industrielle», «La phalange» (1836), «La démocratie pacifique» (1843). Il fut, après 1848, élu à la législative, mais dut s'exiler en 1849 en Belgique, puis aux Texas (1852), où il tenta de fonder une colonie. Amnistié, il rentre en France et, en mars 1871, se range aux côtés de la Commune de Paris. Outre ces journaux, il a écrit, «Destinée Sociale» (1838), «Manifeste de l'école sociétaire» (1845), «Théorie du droit à la propriété et du droit au travail» (1848), etc.

«Un Phalanstère est un regroupement organique des éléments considérés nécessaires à la vie harmonieuse d'une communauté appelée la Phalange. Le concept, très en faveur dans les milieux intellectuels au XIXe siècle, fut élaboré par Charles Fourier et promu par des industriels idéalistes.

C'est un ensemble de logements organisés autour d'une cour couverte centrale, lieu de vie communautaire proche du kibboutz.

Dans la théorie de Charles Fourier, le phalanstère est une sorte d'hôtel coopératif pouvant accueillir quatre cents familles (environ deux mille membres) au milieu d'un domaine de quatre cents hectares où l'on cultive les fruits et les fleurs avant tout.

Les phalanstères ont fait l'objet de tentatives d'application nombreuses en France et aux États-Unis au XIXe siècle»

«Si donc on veut la liberté..., il faut rechercher les conditions du bien-être général et de l'aisance universelle, premières bases du développement des droits, des libertés, première conditions de la véritable émancipation de tous».

Destinée sociale. «Dans aucune œuvre, la Commune sociétaire n'a été aussi bien élaborée que dans les écrits de Considérant». (cité par Max Nettlau).

[11] Élisée Reclus.

Élisée Reclus, de son vrai nom Jean Jacques Élisée Reclus, né à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) le 15 mars 1830 et mort à Torhout en Belgique le 4 juillet 1905, est un géographe, militant et penseur de l'anarchisme Français.

Élisée Reclus et son frère Élie firent une brève incursion dans le monde de la franc-maçonnerie. Très rapidement ils s'en détachèrent (Élisée plus vite qu'Élie) et aucun ne remit les pieds dans une réunion, sauf lors de leur dernier exil à Bruxelles, mais pour y faire des conférences.

La soif de liberté et d'indépendance de deux frères ne pouvait se satisfaire des rites présidant aux réunions des loges.

Avec la guerre franco-prussienne de 1870, puis la Commune de Paris, Élisée s'engage activement dans l'action politique. Il commence par se présenter aux élections législatives de février 1871, puis après la proclamation de la Commune (28 mars 1871), Élisée participe, en tant qu'engagé volontaire dans la Garde nationale, à une sortie à Châtillon au cours de laquelle il est fait prisonnier par les Versaillais (4 avril 1871). Il est emprisonné à Quélern, puis à l'île de Trébéron (près de Brest), enfin à Saint-Germain et Versailles. Le 15 novembre 1871, le Conseil de guerre le condamne à la déportation simple (transportation) en Nouvelle-Calédonie. Une pétition internationale regroupant essentiellement des scientifiques Anglais et Américains et réunissant une centaine de noms (dont vraisemblablement Darwin), obtient que la peine soit commuée en dix années de bannissement.

Pendant toute cette période d'emprisonnement, et malgré des conditions peu favorables, Élisée commence à rédiger certains de ses grands textes géographiques, «Histoire d'une montagne, ainsi que les premiers éléments de sa Nouvelle Géographie Universelle, dont la publication sera poursuivie très régulièrement jusqu'en 1894».

L'anarchiste,

Il s'agit sans doute de ce qui le définit en premier lieu. Élisée Reclus rédigea de très nombreux articles, prononça nombre de conférences sur le thème de l'anarchie. Il participa aussi à des congrès d'organisations ouvrières (AIT notamment, ligue de la Paix et de la Liberté) dans lesquels il se retrouva avec d'autres révolutionnaires libertaires (Bakounine, Kropotkine, Dumartheray, Jean Grave, James Guillaume, Max Nettlau). Il développa ses idées dans plusieurs brochures (Le développement de la liberté dans le monde, Évolution et révolution, La peine de mort). De nos jours les mouvements anarchistes et libertaires se réclament encore de lui.

[12] Adolphe Thiers.

Adolphe Thiers, né le 15 avril 1797 à Marseille et mort le 3 septembre 1877 à Saint-Germain-en-Laye, est un avocat, journaliste, historien et homme d'État.

Il fut notamment ministre et président du Conseil sous la Monarchie de Juillet, député sous la IIe République et pendant le Second Empire, et le premier président de la Troisième République, le deuxième à avoir occupé cette fonction en France.

Un des chefs historiques de la droite orléaniste, il est notamment responsable de l'écrasement de la Commune de Paris au cours de la Semaine Sanglante (1871), avant de se prononcer pour la fondation d'une République conservatrice.

La Commune de Paris (1871)

Il est élu «chef du pouvoir exécutif de la République Française», c'est-à-dire à la fois chef de l'État et du gouvernement le 17 février 1871 par l'Assemblée nationale, réfugiée à Bordeaux, tandis que le roi de Prusse proclame l'Empire Allemand à Versailles (à la galerie des glaces) où il réside.

Il conclut le traité de Francfort avec Bismarck en 1871. Mais l'importance des réparations financières et le refus de l'armistice, jugé comme une trahison envers le peuple, entraînent le soulèvement de Paris qui proclame la Commune.

Depuis Versailles où s'est installé le gouvernement, **Thiers assiège Paris et écrase l'insurrection dans le sang**. Les communards lui attribuent alors le surnom de «**Foutriquet**».

Les communards qui ne sont pas morts au combat sont déportés au bagne de Nouvelle-Calédonie ou exécutés à la suite de procès souvent jugés inéquitables (exécution du Ministre de la guerre Louis-Nathaniel Rossel). En tout et pour tout, Louis Adolphe Thiers fait exécuter durant la Semaine Sanglante plus de **25 000 communards**, dont **une partie au mur des Fédérés, situé au cimetière du Père-Lachaise, lieu historique entre tous**.

Cela lui vaut ce terrible jugement du républicain Georges Clemenceau, maire de Montmartre pendant la Commune, «**Thiers, le type même du bourgeois cruel et borné qui s'enfonce sans broncher dans le sang**».

[13] Jules Ferry,



Caricature de Jules Ferry parue dans le «trombinoscope de Touchatout en 1872»

Jules Ferry, né le 5 avril 1832 à Saint-Dié (Vosges, Lorraine) et mort le 17 mars 1893 à Paris, est un homme politique.

Plusieurs décennies après sa mort, le ministre, promoteur de l'œuvre scolaire de la Troisième République, est devenu **une figure emblématique de la laïcité Française**. Il fait partie des rares hommes politiques pères fondateurs de l'identité républicaine en France. Il a rendu l'instruction obligatoire et l'enseignement laïc, ce que certains résument en «**école gratuite, laïque et obligatoire**».

Parallèlement, Jules Ferry se montre un partisan actif voire zélé de l'expansion coloniale Française.

Opposant actif au Second Empire, il connaît la notoriété en publiant en 1868 un pamphlet humoristique contre le préfet de la Seine «Les Comptes fantastiques d'Hausmann». Il est élu député républicain de la 6e circonscription de Paris en mai 1869.

Dans son parcours républicain, le 4 septembre 1870, il devient membre du gouvernement de la Défense nationale. Nommé maire de Paris du 16 novembre 1870 au 18 mars 1871, il eut la charge, au demeurant quasi-impossible, d'assurer le ravitaillement de la capitale assiégée par l'armée Prussienne. Les restrictions alimentaires qu'il fallut imposer lui valent le surnom de «**Ferry-Famine**». Dès le premier jour de l'insurrection de la Commune de Paris, il fuit la ville après avoir échappé à des violentes agressions. Il devient un adversaire résolu des communards.

Franc-maçon et mari à quarante-trois ans, le 8 juillet 1875, les francs-maçons donnent une grande solennité à sa réception par le Grand Orient de France à la loge «**La Clémentine Amitié**». Il y est reçu en même temps que Littré et que Grégoire Wyruboff. Une grande publicité est faite au discours que Littré prononce à cette occasion, et la presse en donne un large écho. Par la suite, Ferry appartiendra à la loge «**Alsace-Lorraine**».

[14] Emile Littré.



Émile Maximilien Paul Littré, né à Paris le 1er février 1801 et mort à Paris le 2 juin 1881, est un lexicographe et philosophe Français, surtout connu pour son Dictionnaire de la langue Française, communément appelé Le Littré.

DOSSIER 7 - DE LA FIN DU XIX AU XXÈME SIÈCLE.

Après avoir écrasé la Semaine sanglante de la Commune de Paris, Thiers trop républicain ne parvient pas à concilier les aspirations contradictoires des républicains et des monarchistes. En effet, le pacte de Bordeaux (10 mars 1871), qui reporte sine die la question des institutions, est interprété par l'aile monarchiste comme un revirement en faveur d'un régime républicain. Cela lui attire les foudres de la majorité monarchiste qui fait notamment voter, le 13 mars 1873, ce que l'on appelle la loi de Broglie, ou loi chinoise, qui empêche le président de la République de s'adresser à l'Assemblée nationale autrement que par un message, lu par un de ses ministres, et qui ne doit donner lieu à aucune discussion. Thiers démissionne le 24 mai 1873 après avoir transmis un dernier message à l'Assemblée nationale dans lequel il affirme qu'un retour à la monarchie est impossible, car «**il n'y a qu'un trône, et l'on ne peut l'occuper à trois**», et il part pour être remplacé par le maréchal **Mac Mahon [1]**. Dans sa tentative de restauration monarchique, le Conservateur Mac Mahon sera à son tour contraint de démissionner en 1879.

En 1975 La France tourne définitivement le dos à la monarchie par 353 voix contre 352. L'Assemblée nationale adopte l'amendement **Henri Wallon [2]**. **C'est l'adoption de la république à une voix de majorité.** Le texte stipule que

«le président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages par le Sénat et par la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans, il est rééligible». Cet amendement est consacré à l'article 2 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875, il sera abrogé le 11 juillet 1940 par le **Maréchal Pétain**.

Pour la première fois, une loi à caractère durable est votée par le régime républicain.

En 1879 La chambre des députés adopte «**La Marseillaise**», comme hymne national. Composée pour l'armée du Rhin en 1792 par l'officier **Claude Rouget de Lisle**, l'air était déjà devenu «chant national» en 1795.

Le 06 juillet 1880 **le 14 juillet est déclaré fête nationale en mémoire à la prise de la Bastille** symbole du début de la Révolution et de la chute de la monarchie.

Au début du XXème siècle commence l'Affaire Dreyfus par son arrestation.

Le général Mercier, ministre de la Guerre, ordonne l'arrestation du capitaine Français Alfred Dreyfus. L'officier est accusé d'avoir délivré des renseignements militaires confidentiels à l'Allemagne. Il sera inculpé sur simple ressemblance d'écriture sur un bordereau trouvé à l'Ambassade d'Allemagne à Paris. Derrière cette accusation se cache un autre réalité, religieuse, car le capitaine Dreyfus était issu d'une famille **Juive alsacienne**. Cette banale histoire d'espionnage débouchera sur une des plus graves crises politiques de la IIIème République. Elle deviendra «**l'affaire Dreyfus**» et divisera la France entre dreyfusards et antidreyfusards.

Dans le corps des officiers généraux, 16 sont issus de l'École polytechnique et 14 viennent de familles du monde industriel et commercial, c'est souvent par leurs mariages qu'ils acquièrent une véritable aisance financière. Français originaire d'Alsace, polytechnicien, fils d'industriel, gendre

d'un négociant en diamants, breveté d'état-major, **le capitaine Dreyfus peut légitimement prétendre à une destinée de général**. En suscitant l'Affaire, les antisémites vont briser cette ambition.

Nourri d'accusations séculaires sur les Juifs perfides et **déicides**, (mot qui s'applique au peuple Juif pour désigner les responsables de la crucifixion de Jésus-Christ, et ce sont les Pères de l'église qui ont lancés contre les Juifs cette accusation de déicide. Déicide, Génocide deux mots qui semblent faits l'un pour l'autre), l'antijudaïsme chrétien est **vivifié par un antisémitisme anticapitaliste**. Dès 1846, spéculateurs catholiques, Israélites ou protestants étaient tous qualifiés de Juifs par Alphonse Toussenel, dans «**Les Juifs, rois de l'époque**». Édouard Drumont va dénoncer dans son quotidien «**La Libre Parole**», en 1892, la corruption de 140 parlementaires et l'imputer au rôle néfaste des financiers Juifs. Depuis 1886, son livre «**La France juive**», vendu à près de 150 000 exemplaires, regroupe tous les éléments anti-judaïques, judéophobes et antisémitiques.

La République juive et maçonne est redoutée parce que la mobilité sociale y met en péril une civilisation achevée. Drumont pousse son délire caricatural et absurde à la physiologie soi-disant spécifique du Juif, évoquant la main moelleuse et fondante du traître et son immunité particulière, «**il semble qu'il y ait en lui une sorte de peste permanente qui le garantit de la peste ordinaire**» !

L'antisémitisme raciste renforce les antisémites chrétiens et anticapitalistes. L'antidreyfusisme fut **majoritaire dans l'opinion catholique**, nourrie d'antisémitisme, de xénophobie et de soupçons quant au rôle des juifs dans la **construction de l'État républicain**. **La Croix**, diffusée à 15 000 curés, les Croix de province comme **Le Pèlerin** se sont montrés très hostiles à Dreyfus en vertu d'un faux principe, «**être catholique et être Français ne font qu'un**».

Dans le camp de la République laïque, comme les juifs, les protestants sont majoritairement dreyfusards, leur quotidien «**Le Signal**» et leurs pasteurs s'engagent. C'est le pasteur de Rennes qui trouve une maison pour Lucie Dreyfus pendant le procès de 1899. Des protestants sont traités de sans-patrie et **La Croix** écrit, le 25 décembre 1898, «**Le protestantisme c'est l'ennemi, qui veut même**», peut-être la radiation de la France de la carte d'Europe».

Les francs-maçons, s'ils n'étaient que 20 000, **rejetaient pour la plupart l'antisémitisme qui fut condamné, comme le militarisme et le cléricalisme, dans le congrès des loges, à Paris, le 23 juillet 1898. Près de 300 parlementaires étaient francs-maçons** dont certains contre Dreyfus tel le **président Félix Faure et le ministre des Colonies André Lebon**. Mais le couvent du Grand-Orient finit par adopter à l'unanimité, le 19 septembre 1898, un texte du conseil de l'ordre des avocats proclamant que «**toute violation du droit est une diminution de la patrie**» et qu'excuser les illégalités de militaires, c'est «**renier la raison d'être de la France**». La vive opposition des deux camps allait rester vivace.



Alfred Dreyfus, né à Mulhouse, 9 octobre 1859, mort à Paris, 12 juillet 1935.

Le 22 décembre 1894, Alfred Dreyfus est condamné au bagne à perpétuité pour espionnage au profit de l'Allemagne. Dégradé, il sera envoyé sur l'île du Diable en Guyane le 21 janvier 1895. Sa condamnation plonge la France dans une bataille idéologique quand le chef des renseignements, le commandant Picquart, demandera la révision du procès en 1898.

Le 19 septembre 1899 Dreyfus est gracié. Le président de la République Emile Loubet, suivant l'avis de son président du Conseil, Waldeck-Rousseau. La mobilisation des dreyfusards, et notamment de **Émile Zola [3]** avec la publication en janvier 1898 dans le quotidien ***l'Aurore*** de l'article intitulé ***j'Accuse*** qui lui a valu un procès pour diffamation et un exil à Londres, avaient permis qu'il soit rejugé. Dès le lendemain de la grâce présidentielle, Alfred Dreyfus est remis en liberté. **L'affaire qui a divisé la France pendant cinq ans s'apaise.** En 1906 le capitaine Dreyfus sera réhabilité par la Cour de Cassation de Rennes.

[1] Le maréchal Mac Mahon.



Patrice de Mac Mahon, comte de Mac Mahon, duc de Magenta, né le 13 juillet 1808 au château de Sully (Saône-et-Loire) près d'Autun, mort le 17 octobre 1893 au château de La Forêt, à Montcresson (Loiret), a été maréchal de France, et le 3e président de la République Française, fonction qu'il a occupée du 24 mai 1873 au 30 janvier 1879.

Porté par sa popularité, il fut élu président de la République après la chute d'Adolphe Thiers, et après avoir limogé le président du Conseil Jules Dufaure, il le remplace par le duc Albert de Broglie un monarchiste, projetant ainsi une restauration de la monarchie. Mais l'échec de cette restauration le conduit à voter le septennat présidentiel. Avec le duc de Broglie comme président du Conseil, il prend une série de mesures d'ordre moral. L'Assemblée ayant le 9 novembre 1873 fixé son mandat à sept ans, après l'adoption de

l'amendement proposé par le député Henri Wallon, il déclare dans un discours prononcé le 4 février 1874 qu'il saurait pendant sept ans faire respecter l'ordre légalement établi. Préférant rester au-dessus des partis, il assiste plutôt qu'il n'y prend part aux procédures qui, en janvier et février 1875, **aboutissent aux lois fondamentales qui établissent finalement la République comme le gouvernement légal de la France.**

[2] Henri Wallon,

Henri Alexandre Wallon né à Valenciennes le 23 décembre 1812 et mort à Paris le 13 novembre 1904, est un historien et homme politique.

Consacré à une carrière littéraire, il devint, en 1840, professeur à l'École normale supérieure sous le patronage de **François Guizot**^[2.1], à qui il succéda comme professeur à la Sorbonne en 1846. Ses travaux sur l'esclavage dans les colonies Françaises (1847) et sur l'esclavage dans l'Antiquité (1848 - 1879) le firent entrer, après la Révolution de 1848, dans une commission pour la réglementation du travail dans les possessions coloniales Françaises et, en novembre 1849, il fut élu représentant de la Guadeloupe à l'Assemblée législative en demandant à être suppléé par un ancien esclave (Louisy Mathieu). Il démissionna en 1850, désapprouvant la

mesure adoptée par la majorité pour restreindre le droit de vote. La même année, il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont il devint secrétaire perpétuel en 1873.

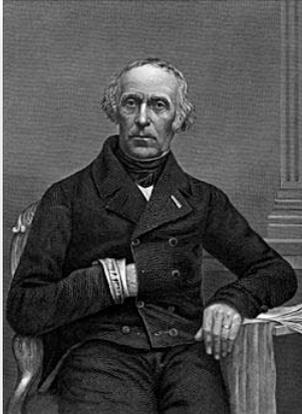
Ce député monarchiste est célèbre pour avoir été à l'origine des lois constitutionnelles de 1875, qui marquent la fondation de la Troisième République. Son nom est entré dans l'histoire non seulement dans l'histoire de France mais aussi dans l'histoire politique et constitutionnelle avec un aspect folklorique qui devait durer. Il avait, à l'époque, 63 ans. On l'avait connu à l'époque de la IIème République comme un homme de gauche ou même d'extrême gauche. Il avait été le collaborateur de Schoelcher dans son action contre l'esclavagisme.

Député du Nord à l'Assemblée, il avait démissionné après le vote de la loi du 30 juin 1849 qui restreignait le suffrage universel. Pendant toute la période du Second Empire, il n'eut pas d'activité politique. Il avait été réélu député du Nord en 1871. La proposition d'amendement était signée avec lui, par des députés peu connus sauf Laboulaye, son confrère à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Il proposa d'ailleurs un autre amendement sur la dissolution de la Chambre des députés, amendement lui aussi adopté et intégré dans la loi constitutionnelle. **Pour conclure on dira que l'amendement Wallon a confirmé le ralliement d'une partie importante de la droite à la République et qu'il permit de sortir de l'ornière un texte constitutionnel pour un régime qui a duré 65 ans.**

[2.1] François Guizot,

La vie de François Guizot couvre la quasi-totalité du XIXe siècle. Né sous l'Ancien Régime le 4 octobre 1787, dans une famille protestante, il est mort au moment où la Troisième République s'installait, le 12 septembre 1874. Cet intellectuel, doublé d'un homme d'action, a marqué son siècle. Grand penseur du libéralisme politique Français, Guizot fut à la fois le philosophe du gouvernement représentatif et le grand acteur de la Monarchie de Juillet. De 1822 à 1828, il compose ses grands ouvrages historiques, «**Histoire de la révolution d'Angleterre**», «**Histoire de la civilisation en Europe**», et «**Histoire de la civilisation en France**» **Sa loi sur l'enseignement primaire a établi les fondements du système scolaire Français.**



En 1836, il est élu à l'Académie Française. De 1840 à 1847, il est ambassadeur à Londres puis ministre des Affaires étrangères et devient en 1847 Président du conseil pour à peine 2 ans. Il exerce

une politique conservatrice favorable à la bourgeoisie. Infatigable travailleur, il a laissé une œuvre imprimée considérable et d'innombrables correspondances.

[3] Émile Zola,

Émile Zola, né Italien à Paris le 2 avril 1840, mort à Paris le 29 septembre 1902, est un écrivain, journaliste et homme public, considéré comme le chef de file du naturalisme.

Autoportrait au béret 1902.



On ne peut décrire Émile Zola en quelques lignes. Il fût un immense écrivain romancier universellement populaire l'un des plus traduits probablement au monde. Sur le plan littéraire, il est principalement connu pour «**Les Rougon-Macquart**», fresque romanesque en vingt volumes dépeignant la société Française sous le Second Empire.

Engagé dans une dimension sociale et politique, il s'érigea une stature de justicier pour toute une frange de la population en tant que défenseur des valeurs de tolérance et de justice. Il marqua cet aspect dans **J'Accuse** en s'engageant à coté des Juifs et dans **Germinal** en s'engageant contre l'injustice sociale.

Passionné par la peinture, il fréquenta les plus grands noms de l'époque Camille Pissarro, Auguste Renoir, Alfred Sisley et Johan Barthold Jongkind. Paul Cézanne. Il collabora régulièrement aux rubriques de critiques littéraires et artistiques de différents journaux. Mais c'est au travers de ses interventions dans la presse politique que son engagement est le plus marquant. Par des amis de Manet, Zola entre au nouvel hebdomadaire républicain «**La Tribune**», où il pratique ses talents de polémiste par l'écriture de fines satires anti-impériales. Mais c'est à «**La Cloche**» que ses attaques les plus acides contre le Second Empire sont publiées. La

puissance de travail de Zola est reconnue, il publie un roman par an, de multiples collaborations journalistiques ainsi que des pièces de théâtre.

L'article détaillé de **J'Accuse** est publié dans le journal **L'Aurore** du 13 janvier 1898 sous forme d'une lettre ouverte au Président de la République Félix Faure.

Zola y attaque nommément les généraux, les officiers responsables de l'erreur judiciaire ayant entraîné le procès et la condamnation, les experts en écritures coupables de «**rapports mensongers et frauduleux**». Il met aussi en cause les bureaux de l'armée coupables d'une campagne de presse mensongère, ainsi que les deux conseils de guerre dont l'un a condamné Dreyfus sur la foi d'une pièce restée secrète, tandis que le second acquittait sciemment un coupable. Surtout, il proclame dès le début l'innocence de Dreyfus,



«Mon devoir est de parler, je ne veux pas être complice. Mes nuits seraient hantées par le spectre de l'innocent qui expie là-bas, dans la plus affreuse des tortures, un crime qu'il n'a pas commis».

Parmi la série des «Rougon-Macquart», on peut citer l'Assommoir, Pot Bouille, Au Bonheur des Dames, Germinal, La

Bête Humaine.

Émile Zola et la Franc-maçonnerie.

Témoignage.

Lors de sa conversion, Émile Zola écrivit le témoignage suivant, daté de Rome le 18 avril 1896, qui nous permet cependant de douter des bons sentiments de la Franc-maçonnerie et du bien fondé du «cristal-rouge» comme emblème du CICR. «Source Abbé Claude Pellouchoud».

«Moi, soussigné, jadis Grand Maître du Siège, et aussi ancien Grand Prêtre (Hiérophante) et Souverain suprême ainsi que «Super-Comthur» (détenteur d'un Ordre de classe supérieure), fondateur d'un Ordre maçonnique en Égypte et de ses Loges, je déclare par la présente que,

j'ai été pendant 30 ans membre de la secte des Francs-maçons, pendant 12 ans Souverain Suprême de l'Ordre et avoir eu tout le temps de connaître minutieusement et à fond et d'apprendre le projet et les visées que l'Ordre poursuit,

«Il se donne pour une institution purement philanthropique, philosophique et libérale, qui aspire à la vérité et à l'avancement de la moralité et dont l'objet serait aussi la science, l'art et la bienfaisance».

Il donne l'assurance de se comporter avec une égale tolérance à l'égard des diverses confessions de foi, que les questions de la religion et de la politique ne sont absolument pas discutées dans

les réunions de l'Ordre. Et, de plus, l'Ordre prétend que la Franc-maçonnerie n'est pas une secte religieuse, mais un Temple de la Justice, de la Miséricorde et de l'Amour du prochain. A l'encontre de cela, **je déclare que la Franc-maçonnerie n'est aucunement ce pour quoi elle se donne.** Tout le bien qu'on prétend trouver dans ses lois, ses rituels, ce n'est pas vrai. **C'est le plus éhonté des mensonges et rien de plus,** tout ce bavardage sur ces vertus hypocritement professées, à savoir, la justice, la miséricorde, la bienfaisance et l'amour, elles sont introuvables soit dans les loges, soit dans les cœurs des Francs-maçons, vu que ces vertus leur sont tout à fait étrangères à peu d'exceptions près, et ne sont pas du tout exercées par eux.

La vérité n'a pas de place dans la Franc-maçonnerie et elle est complètement étrangère aux Frères des loges. Dans l'Ordre franc-maçon prévaut un mensonge qui ne recule devant rien et y règnent, sous le couvert hypocrite de la vérité, tromperie et mauvaise foi qui enchaînent dans les liens de l'erreur le peuple frivole.

J'affirme que la Franc-maçonnerie est une secte religieuse dont le but est de détruire toutes les religions existantes et de s'installer à leur place et de ramener ainsi le monde à l'antique culte des idoles.

A présent que je suis totalement convaincu d'avoir été pendant 30 ans dans l'erreur, que j'ai reconnu sur quoi est basé tout le système franc-maçon, et après avoir répandu cette doctrine et avoir amené d'autres à la répandre, de sorte qu'une grande masse de gens m'a suivi dans l'erreur, je m'en repens sincèrement. **Eclairé maintenant là-dessus par Dieu,** je me rends compte de tout le mal que j'ai commis par là, **en raison de quoi je rejette la Franc-maçonnerie et m'en désolidarise,** en avouant avec repentir mes erreurs devant l'Église. **Je demande pardon à Dieu de tout le mal dont j'ai donné l'exemple pendant le temps de mon appartenance à l'Ordre de la Franc-maçonnerie, et j'implore de notre Souverain Pasteur, Sa Sainteté le Pape Léon XIII, le pardon, comme aussi de quiconque que j'ai attiré de quelque manière que ce soit dans l'erreur».**

Émile Zola.

Eu égard aux controverses suscitées par ce témoignage d'Emile Zola, en réponse je publie celui de Michel Berthelot du 27août 2007, à voir ici.

Le Franc-maçon est en principe un homme libre !... Oh, pas un homme parfait, bien sûr !...Mais qui en connaît ?... Et qui peut y prétendre ?!...

La Franc-maçonnerie n'est pas une secte mais une multitude d'Obédiences et de Loges associatives à caractère philosophique et à but philanthropique... Elle n'est pas "secrète" comme la rumeur le colporte volontiers injustement mais "discrète", parce que trop souvent pourchassée et persécutée tout au long de l'Histoire...

À titre d'exemple je ne donnerai que celui de la guerre de 39-45 au cours de laquelle les francs-maçons était répertoriés, arrêtés et déportés au même titre que les juifs, les communistes, les tziganes et les homosexuels... Et récemment encore "N'a qu'un œil qui ne louche qu'à dextre" aimait les désigner ainsi dans ses diatribes "les tenants du complot judéo-maçonnique"... D'où cette discrétion presque atavique de prudence et de précaution...

Comment peut-on ici prêter foi aux assertions de cet Abbé Machin quand on sait que l'Église catholique, apostolique et romaine a toujours été l'ennemie jurée de la Franc-maçonnerie et ses membres excommuniés d'office par l'Église dès leur initiation ! À fortiori quand on connaît la haine quasi viscérale du pape Léon XIII à l'égard des francs-maçons qu'il identifiait aux anciens Manichéens !... Et c'est lui qui a signé la plus sévère condamnation que Rome ait jamais prononcée contre la Franc-maçonnerie, allant jusqu'à exhorter les évêques d'engager une lutte ouverte contre l'Ordre maçonnique !...

L'Abbé en question n'est d'ailleurs pas le seul sycophante à disséminer sournoisement ce torchon... De nombreux membres du clergé fondamentaliste de l'Église Romaine dont certains "Missionnaires du Sacré-Cœur", au même titre que certaines officines anti-maçonniques continuent encore avec fourberie à faire circuler sous la soutane traditionaliste ce papier si peu hygiénique tout juste bon à être parcouru matinalement d'un derrière distrait... Cette menterie perfide est d'ailleurs connue sous le vocable "mensonge le plus éhonté qui soit" !...

La personne directement concernée et désignée par cela est en réalité un italien d'origine piémontaise apparenté à Émile Zola et du nom de Solutore Avventure Zola, ex-Grand Maître et Hiérophante (c'est-à-dire chef mondial du Rite) d'un Ordre maçonnique dit "Rite de Memphis" et connu sous le titre distinctif de "Grand Orient d'Égypte" qui s'est converti en 1896, suite à la guérison miraculeuse d'une maladie toute aussi douteuse qu'il aurait contractée quelques temps auparavant...

Mais bon, imaginons contre toute vraisemblance que cela soit vrai malgré tout... Afin de poursuivre quelques instants ce délire anti-maçonnique hallucinant si bien relayé et très adroitement entretenu...

Cette pseudo confession serait donc l'abjuration d'une brebis égarée rentrant au bercail à qui on fait dire tout et affirmer n'importe quoi en échange du pardon pour un retour au sein du giron catholique... Mais bien plus certainement, je pense que notre triste sire ensoutané n'a pas vraiment compris qui manipulait qui... Émile Zola avait besoin de beaucoup de matière théologique et d'un accès à l'entité cléricale pour rédiger sa vision messianique de l'avenir humain dans "les quatre évangiles" écrits et publiés entre 1899 et 1903 (en quatre volumes, le 3ème posthume et le 4ème inachevé)...

Et curieusement pour des gens manquant "d'amour, de miséricorde et de justice" toute la Franc-maçonnerie à participé officiellement à la translation des cendres d'Émile Zola au Panthéon le 4 juin 1908 !... Et puis tiens, cerise sur le gâteau, François Zola, le père d'Émile était lui-même franc-maçon initié en 1810 dans une loge du Chapitre de Marseille... C'est dire à quel point ce n'est pas par hasard mais en toute connaissance de cause qu'Émile Zola est devenu franc-maçon !... Lui qui accordait une importance primordiale aux déterminations héréditaires des passions humaines !...

Ce factum est d'ailleurs tellement à charge qu'on se demande comment Zola aurait pu passer trente années de sa vie, devenir Grand Maître de son Ordre et Haut Dignitaire d'une telle saloperie sans s'en apercevoir avant ou sans être lui-même une immonde crapule également !... "Hypocrisie, tromperie, mauvaise foi, sectarisme, mensonge permanent, idéal doctrinaire"...

comment un esprit éclairé, responsable, généreux et épris de justice comme Zola a-t-il pu errer en aveugle durant trente ans dans le marécage fangeux et nauséabond décrit ici ?!...

Un autre mensonge évident pour ne pas dire criant "après avoir répandu cette doctrine et en avoir amené d'autres à la répandre"... La Franc-maçonnerie n'a jamais fait de prosélytisme, de publicité, ni recruté de missionnaires ou d'agents propagandistes !... Bien au contraire et chacun sait, ou plutôt devrait savoir, qu'il est malaisé d'y entrer et particulièrement en France...

Il ne suffit pas d'être candidat pour être accepté !... Les Loges procèdent à des enquêtes approfondies et soumettent généralement le postulant à des épreuves plus ou moins difficiles... C'est en tout état de cause pour ces raisons que le nombre de Francs-maçons ne dépasse guère en France la centaine de mille, toutes obédiences confondues...

Enfin le coup de grâce, comment peut-on lire prétendument de la main de Zola la chose suivante "Éclairé là-dessus (c'est-à-dire sur toutes ces turpitudes maçonniques !) par Dieu" sans éclater de rire tant cela relève du canular grotesque... Pour ma part je défie la "source" ecclésiastique, ou ses ayants droit au cas où elle soit tarie, d'apporter la moindre preuve de ces affirmations abjectes qui ne sont que médisances de corvidés enroutés et d'occultistes en mal de clabauderies...

Et finalement je reste sur ma faim quant à savoir "qui utilise l'outil et quel but il poursuit" ainsi que me le proclamait l'alléchant sous-titre... Décidément cet article ne tient pas dans son développement ce qu'il promet dans son introduction...

Conclusion ?!... Dans le domaine du renseignement fiable la source Pellouchoud est loin d'arriver à la cheville et encore moins à la glotte de Gorge Profonde !... Et puis vous ne m'ôtez pas de l'idée que l'Abbé Pellouchoud quand il écrit ou parle de maçonnerie, il n'y met jamais de pédale...

Michel Berthelot le 27 août 2007 ()*

En réponse à l'article "La Franc-maçonnerie vue par Zola"

*(**) Jean Cocteau*